



**RTSR**

AV. DU TEMPLE 40 — CP 78  
CH-1010 LAUSANNE  
SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH  
TÉL. +41 (0)58 236 69 75  
FAX +41 (0)58 236 19 76  
[WWW.RTSR.CH](http://WWW.RTSR.CH)

**RAPPORT ANNUEL RTSR 2014**

**RÉDACTION:** RTSR - SRT - RTS

**CONCEPTION:** BONTRON&CO

**RÉALISATION:** DELPHINE NEUENSCHWANDER

**CRÉDITS PHOTOS:** ANNE BICHSEL, SRT BE, SRT FR, SRT GE, SRT JU,  
SRT NE, SRT VS, SRT VD, RTSR

**IMPRESSION:** MTL, VILLARS-SUR-GLÂNE

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT SUR NOTRE SITE

[WWW.RTSR.CH](http://WWW.RTSR.CH)

# Sommaire

## PREMIER CHAPITRE :

### SERVICE PUBLIC

<b>1. RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR</b>	<b>04</b>
<b>2. RAPPORTS DES SRT</b>	<b>06</b>
2.1. Berne	06
2.2. Fribourg	08
2.3. Genève	11
2.4. Jura	14
2.5. Neuchâtel	16
2.6. Valais	18
2.7. Vaud	20
<b>3. COMPTES RTSR</b>	<b>24</b>

## DEUXIÈME CHAPITRE :

### QUALITÉ

<b>4. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC</b>	<b>30</b>
<b>5. RAPPORT DE LA MÉDIATRICE</b>	<b>34</b>
<b>6. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LE SERVICE PUBLIC</b>	<b>44</b>
<b>7. RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET DE QUALITÉ</b>	<b>56</b>

### ANNEXES

Membres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Organe de Médiation)	59
Organigramme	63

## PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 1. Rapport du président RTSR

### Comité régional et concepts de programmes

Le Comité régional a tenu sept séances ordinaires et un séminaire consacré à la préparation des concepts de programme RTS. Le processus mis en place pour impliquer, chacun à son niveau, les différents organes de la RTSR dans l'élaboration et la validation des concepts de programme, ainsi que la répartition des moyens, s'est déroulé selon le calendrier prévu.

Lors de son séminaire désormais traditionnel avec la Direction RTS, le Comité régional s'est saisi de certaines recommandations émises par le Conseil du public dans son rapport 2013 et les a thématiques. Les sujets abordés cette année étaient la répartition entre le parler et la musique à la radio et la diminution des parts de marché des séries télévisées.

Le Comité régional a consacré une grande partie de son temps au projet de stratégie de l'Association. Un groupe de travail ad hoc a siégé à trois reprises pour préparer les prises de positions du Comité régional relatives à cette stratégie.

Dans le cadre de ses contacts réguliers avec les Gouvernements cantonaux romands, le président RTSR, accompagné d'une délégation du Comité régional, du directeur et de membres de la direction RTS, a rencontré le Conseil-exécutif bernois et le Gouvernement jurassien.

### Conseil du public et organe de médiation

Le Conseil du public a tenu 10 séances en 2014. En plus de l'analyse d'émissions, il a consacré du temps à la révision de la méthodologie de ses analyses et a modifié le canevas de ses rapports en conséquence. Par ailleurs, il va cette année, au cours d'une journée de formation, se pencher sur les modes de production TV.

Il a également revu la procédure de nomination de l'Organe de médiation et de la suppléance, et a mis publiquement au concours le poste de médiateur suite au départ de Yann Gessler.

Il a élu une nouvelle médiatrice. Il s'agit de Raymonde Richter qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2014. L'intérim a été assuré par Raphaël Fessler, médiateur suppléant.

### Prix des SRT

Pour la 2<sup>ème</sup> fois, les sociétés cantonales de radio et télévision (SRT) ont décerné ensemble le « Prix des SRT » à une émission de la RTS. C'est *Passe-moi les Jumelles* qui a été désignée lauréate lors d'une cérémonie organisée à l'ancien pénitencier de Sion par la SRT Valais. *Passe-moi les Jumelles* est un magazine mensuel « qui se paie le luxe de prendre son temps. Le temps de naviguer à contre-courant, de faire des rencontres percutantes, de traverser des paysages aussi sublimes que stimulants ».



**Jean-François ROTH**  
> Président

### Présence dans les cantons

En plus de ses activités régulières, le Secrétariat général RTSR a placé l'année 2014 sous le signe de la consolidation et de la poursuite des objectifs fixés pour 2013. Des moyens supplémentaires ont été alloués pour encourager l'animation au sein des SRT.

A la fin de l'année, plus de 200 activités différentes auront été proposées dans le cadre du Club et le Secrétariat général aura organisé une douzaine de manifestations ouvertes au public dans les cantons, avec des stands d'information sur les activités de la RTSR et des SRT. Ces manifestations viennent compléter celles qui ont été organisées par les sept SRT.

### Perspectives 2015

En plus de ses activités régulières, le Secrétariat général placera ses activités 2015 sous le signe de la mise en œuvre de la stratégie de l'Association et de l'information sur les enjeux du Service public en prévision des prochaines votations concernant la SSR.

Compte tenu du contexte délicat dans lequel la SSR évoluera ces prochaines années (notamment référendum contre la LRTV, initiatives contre la redevance), la RTSR, en collaboration avec les SRT et la SSR tient à se préparer au mieux au vaste débat public qui l'attend. Ainsi, le service public sera l'année prochaine au centre des discussions. Quelle est l'utilité du service public? Qu'apporte-t-il au pays? à la région? Quelles prestations attend-on de la SSR en contrepartie du paiement de la redevance? Quelle est la définition d'un média de service public moderne? Ce sont de telles questions qui jalonnent l'année 2015 et qui seront débattues lors de la journée institutionnelle et lors de différentes rencontres organisées par la RTSR.

### Et encore...

Depuis le milieu de l'année, les différents fichiers des membres des SRT ont été remplacés par un fichier unique. Cette uniformisation permet une meilleure gestion des membres. Les personnes responsables de chaque SRT ont suivi une formation, afin d'être en mesure de gérer la partie du fichier réservée pour leurs membres et le Secrétariat général assure la consolidation des données.

Ce nouveau fichier a été l'occasion d'une sérieuse mise à jour et de nombreux doublons ont été éliminés. Il n'est ainsi pas possible de comparer les chiffres 2014 aux chiffres 2013.

Au 31 décembre 2014, le nombre de membres des SRT s'élevait à 3'193.

Le *Médiatic* est adressé 5 fois par année aux membres des SRT, aux cadres de la RTS et à un public intéressé. Le tirage est actuellement de 4'000 exemplaires. Un tiré à part réunissant les offres réservées aux membres des SRT est joint à cet envoi.

Lancé en 2011, le site rtsr.ch reçoit actuellement 8'800 visites mensuelles, soit une augmentation de 15% par rapport à 2013.

Une newsletter est envoyée à environ 1'750 abonnés, soit une augmentation de 25% par rapport à 2014.

## PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 2. Rapports des SRT



**Lydia  
FLÜCKIGER-GERBER**  
> SRT Berne



**Léon  
GURTNER**  
> SRT Fribourg



**Pierre-André  
BERGER**  
> SRT Genève



**Jean-Jacques  
PLOMB**  
> SRT Jura



**Marc-Alain  
LANGEL**  
> SRT Neuchâtel



**Bernard  
ATTINGER**  
> SRT Valais



**Marc  
ORAN**  
> SRT Vaud

### SRT Berne

par **Lydia Flückiger-Gerber** | *Présidente SRT Berne*

En préambule, voici quelques chiffres :

- entre l'automne 2013 et la fin 2014, la SRT Berne a enregistré l'adhésion de 15 à 20 nouveaux membres.
- comme les années précédentes, plusieurs d'entre eux habitent la partie alémanique du canton, dont certains à Berne même.
- le nombre de membres de la SRT Berne se situe à 279 au 31 décembre 2014 (dont 47 couples).
- le Comité de la SRT Berne compte 12 membres au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- durant l'année écoulée, le Comité de la SRT Berne s'est réuni 7 fois en séance.
- le Groupe de travail « Manifestation » a tenu 5 séances, dont une réunion avec Francesca Genini-Ongaro du Secrétariat général RTSR pour la logistique de la conférence d'automne à Bienne.

Les manifestations organisées par la SRT Berne notamment (cette année pour la première fois avec la RTSR en ce qui concerne la logistique), ainsi qu'une évaluation et une critique constructive des émissions représentaient les points principaux de l'ordre du jour des séances de Comité.

L'Assemblée générale 2014 s'est tenue au Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP) à Tramelan le mercredi 7 mai 2014. Milly Bregnard, mairesse de Tramelan, a donné un message de bienvenue à l'assemblée. Nous remercions le CIP et la commune de Tramelan pour l'aide précieuse reçue.

Les comptes et le budget ont été acceptés après quelques questions et explications.

La présidente a relevé que, suite à l'intervention de la SRT Berne auprès du médiateur RTSR en relation avec l'émission *L'Agence* du 1<sup>er</sup> décembre 2013, une séance de médiation a eu lieu le 20 février 2014 à Lausanne.

Cette Assemblée générale a été suivie d'une conférence publique de MM. Alain Arnaud et Julien Hostettler du bureau régional de la RTS. Elle portait sur « RTS TV / RTS Radio – mises en valeur des régions : les visions différentes de deux médias convergés ».

Pour ce qui est des manifestations, nous pouvons relever que :

- le 24 février 2014 *Les Dicodeurs* étaient au Centre de Culture et de loisirs CCL à Saint-Imier. La Présidente et Michael Schlappach, vice-président, y ont participé, notamment en vue d'effectuer la promotion de la SRT Berne et de la RTSR.
- le 18 juin 2014, nous avons eu le privilège de faire une visite de la vieille ville de Moutier, sous la conduite très compétente de notre collègue du Comité Claude Monnerat. Ensuite, nous avons visité le bureau régional RTS Info – Jura-Berne où Julien Hostettler nous attendait avec son équipe.
- l'émission *Couleurs d'été* s'est arrêtée à Chasseral en date du 4 août 2014. Monsieur Daniel Bachmann, du Bureau régional RTS Info Jura-Berne à Moutier, nous a accueillis chaleureusement. Plusieurs politiciens et politiciennes de notre canton étaient présents, dont la présidente du Grand Conseil bernois. Le président du Parc régional Chasseral était également de la partie.
- le soir du 20 novembre 2014, Massimo Lorenzi, Rédacteur en chef des Sports de la RTS, nous a fait l'amitié d'être parmi nous pour donner une conférence à Bienne. Il a parlé des défis, des succès, mais aussi des difficultés que peut rencontrer son département. Notre président RTSR Jean-François Roth et Julien Steiner, vice-chancelier de la Ville de Bienne, nous ont adressé un message de bienvenue puis le professeur Walter Mengisen, directeur suppléant de l'Office fédéral du sport (OFSP) et recteur de la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM) nous a présenté les activités de l'OFSP et un aperçu de celles de la HEFSM. Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée où, notamment, des représentants d'autorités communales du Jura bernois et du district bilingue de Bienne étaient présents, tout comme des membres d'autres SRT. La SRT Berne était présente à la journée institutionnelle SRG SSR le 26 septembre à Lucerne, ainsi qu'à la remise du Prix des SRT le 6 novembre à Sion.

Les objectifs pour 2015 et pour la pérennité de la SRT Berne sont entre autres :

- assurer une relève, ce qui n'est pas évident : rajeunir nos rangs n'est pas chose aisée
- continuer à réfléchir aux besoins financiers de la SRT Berne
- poursuivre la promotion de :
  - o la SRT Berne, et par là même, celle de la RTSR, de la RTS et de la SRG SSR
  - o notre canton bilingue, notamment en informant la RTS régulièrement et à temps
  - o continuer à favoriser la qualité des médias audiovisuels de service public.

Je ne voudrais pas terminer mon rapport 2014 sans informer que le 10 novembre 2014, j'ai annoncé en séance de Comité que je ne me représenterai plus à la présidence de la SRT Berne

> **Suite rapport SRT Berne**

lors de l'Assemblée générale 2015. Je solliciterai un nouveau mandat comme membre du Comité de la SRT Berne et membre du Conseil du public, car je continue à croire en l'utilité et même, à la nécessité de ces institutions. Il est évident que promouvoir et maintenir un service public de qualité, mais également des auditeurs / téléspectateurs véritablement informés n'est pas une mince affaire !

J'exprime ici mes remerciements aux personnes avec lesquelles j'ai eu à collaborer durant mes années de présidence à la SRT Berne notamment, mes chers collègues présidents des SRT et mon cher président RTSR Jean-François Roth, sans oublier le Secrétariat général RTSR avec lequel j'ai collaboré régulièrement. J'ai apprécié aussi les échanges de points de vue intéressants et constructifs avec des membres de la SRT Berne et d'autres SRT. Je remercie mes collègues du comité de la SRT Berne pour leur participation assidue à nos séances.

Je souhaite un bel avenir à la SRT Berne.

**Membres du Comité**

- **François Burdet**
- **Hubert Droz**
- **Lydia Flückiger-Gerber**, présidente, Conseil régional, Conseil du public
- **Sandrine Flückiger**, gestionnaire du fichier des membres
- **Patrick Gsteiger**
- **Claude Landry**, caissier
- **Pierre Lavanchy**, secrétaire des pv
- **Claude Monnerat**
- **Michael Schlappach**, vice-président
- **Françoise Steiner**, Conseil régional, Conseil du public
- **Svetlana-Claire Tadic**, comité du Médiatic, suppléante au Conseil du public

**SRT Fribourg**

par **Léon Gurtner** | *Président SRT Fribourg*

**Déroulement de l'Assemblée générale**

- Cinéma REX - Cinémotion à Fribourg, le jeudi 20 février 2014, à 17h15.
- L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Claude Schaller, membre du comité dès 1998 puis caissier, M. Emmanuel Dorand, membre du comité dès 2012, ainsi que du transfert du secrétariat de Mme Emma Kappler à Mme Michelle Eggertswyler qui accède ainsi au comité.

### Activités du Comité

- Le Bureau, ainsi que le Comité, se sont réunis en tout 6 fois durant l'année.
- Le printemps a été mis à profit pour un temps de réflexion. Deux questions clefs : comment intéresser et lier davantage les membres aux activités de notre SRT ? quelles activités ou quel choix d'activités proposer de telle sorte que les membres reçoivent en retour une juste validation de leur statut de sociétaire ?
- Durant ces séances le Comité a, entre autres, organisé les manifestations, pris connaissance de l'actualité concernant la RTS, la RTSR et la SSR, participé aux travaux du Conseil du public et assuré une présence lors des émissions publiques de la RTS ayant lieu en terre fribourgeoise.
- Participation active des membres du Comité siégeant dans les différents organes de la RTSR et de la SSR aux différentes séances, afin d'assurer la représentativité des auditeurs et téléspectateurs fribourgeois.
- Réorganisation des tâches administratives que sont la tenue du fichier des membres, la gestion financière et le secrétariat en la confiant à une seule et même personne. Il a fallu conduire de nombreuses démarches jusqu'à ce qu'une personne propose une candidature lors de la prochaine Assemblée générale.

### Activités de l'Association

- 20 février : projection des *Grandes Ondes* de Lionel Baier faisant revivre la Révolution des œilletons, chère à nos amis portugais, sur les traces des reporters en mission, traquant l'actu. Très intéressante discussion avec Joël Marchetti qui a su passionner l'auditoire sur le métier de reporter, sur ses contraintes ou ses exigences, mais aussi ses moments de bravoure et de satisfactions. Une passion, au sens propre du terme, très bien rendue.
- 16 juillet : lettre de contact adressée par le Président à tous les membres. Il s'agissait de faire écho aux travaux conduits par le Bureau et le Comité de la SRT Fribourg durant le printemps, de dire que notre intention était bien de lier davantage les sociétaires à la SRT et de faire en sorte qu'ils en tirent avantage. Ce courrier avait aussi pour intention de rappeler des informations de base : site internet de la RTSR, lien de contact avec notre société, possibilité donnée en tout temps d'intervenir par le biais de nos représentants dans les instances romandes et suisses, etc. Un des effets recherchés était d'augmenter le nombre de contacts par courriel. Résultat : plus de 20 adresses internet nous ont été communiquées.
- 24 novembre : double visite commentée, celle du Centre des médias puis du Palais fédéral. La rencontre au Centre des Médias a été conduite par deux professionnels, les journalistes Pierre-Olivier Volet et Thibaut Schaller qui ont su présenter l'essentiel des tâches d'un journaliste parlementaire dans les lieux mêmes où s'exerce leur profession. Ce déplacement dans la capitale était offert, visites et apéritif compris. Réservée exclusivement aux membres affiliés à la SRT Fribourg, elle a connu un succès certain, puisque 48 membres ont effectué le déplacement sur Berne. Après audition des débats

> **Suite rapport SRT Fribourg**

du Conseil national, rencontre avec plusieurs parlementaires fribourgeois, selon leur disponibilité; il convient de relever la qualité des échanges riches et substantiels conduits avec les parlementaires fribourgeois, dont MM. de Buman, Steiert, Bourgeois, Schwaller et Mme Schneider Schüttel.

**Bref bilan de l'année écoulée**

2014 fut, à l'image des années précédentes, une année bien remplie, tant par les travaux du Comité que par les interventions de nos délégués dans leurs attributions au sein des différents organes de la RTSR. Des liens plus étroits se sont tissés au cours de l'année, notamment au travers de la lettre de contact et par le site internet dont l'adresse est déviée auprès du président. L'année se termina par le moment fort que fut la visite du Centre des médias et du Palais fédéral. L'Assemblée générale de janvier 2015 a permis de revenir sur tous ces aspects.

**Objectifs pour l'année suivante**

- Assurer une bonne intégration de la nouvelle personne qui assumera les tâches de gestion au sein du comité: secrétariat, gestion du fichier, trésorerie
- Assurer et confirmer la qualité du lien avec l'ensemble des membres
- Organiser au minimum deux manifestations, notamment en lien avec le référendum sur la LRTV
- Ainsi, expliquer le rôle qu'est le nôtre auprès du public
- Assurer une présence lors de la présentation des émissions RTS en territoire fribourgeois
- Participer aux travaux du Conseil du public
- Participer à la rédaction du Médiatic
- Si possible, viser une augmentation du nombre des membres

**Nombre de membres au 31 décembre 2014**

1<sup>er</sup> janvier 2014 = 273 membres. Avons enregistré 26 admissions, déploré 21 démissions, transferts sur Vaud 3, départs à l'étranger 2 et 1 décès. Radiés pour non cotisation après deux rappels 22.

Au 31 décembre 2014, la SRT Fribourg compte 253 membres.

**Membres du Comité**

- **Léon Gurtner**, président, Conseil régional et Conseil du public
- **Thomas Avanzi**, Conseil du public
- **Nicole Berger-Loutan**, vice-présidente, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR
- **Emma Kappler**, secrétaire, remplacée par **Michelle Eggertwyler** dès février 2015
- **Claude Schaller**, trésorier, gestionnaire du fichier des membres, remplacé par **Michelle Eggertwyler** dès février 2015
- **Gérald Berger-Loutan**, Conseil du public, comité du Médiatic

- **Christian Perrier**
- **Yves Sudan**
- **Claude Vaucher**
- **Marie-Hélène Zurkinden**, suppléante Conseil du public

### SRT Genève

par **Pierre-André Berger** | *Président SRT Genève*

En 2014, la SRT Genève a su mobiliser un grand nombre de ses membres autour de cinq événements majeurs qui furent à la fois instructifs et festifs. Ouvertes quelques fois aux familles ou amis des sociétaires ainsi qu'au public, ces rencontres ont permis de recruter plusieurs dizaines de nouveaux adhérents qui ont ainsi bénéficié d'un parrainage bienveillant et efficace. Ces nouveaux venus ont eu beaucoup de plaisir à participer à l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année, prouvant ainsi leur intérêt à rejoindre et à faire vivre une association d'auditeurs et de téléspectateurs riche de plus de 600 membres.

Outre les activités prévues dans le cadre des mandats statutaires, plusieurs membres du comité ont pris part à des événements audiovisuels organisés par la RTS et la SSR, comme par exemple la conférence de presse consacrée aux documentaires sur les délégués du CICR, la conférence de presse des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi, la soirée d'inauguration du nouveau plateau de l'Actualité RTS Un, la rencontre Médiavision ou encore, le colloque de la SSR à Lucerne.

Une délégation du Comité de la SRT s'est déplacée à Sion, à l'occasion de la remise du Prix des SRT.

Parmi les autres points positifs, il y a lieu de souligner que les comptes de la SRT Genève présentent une nouvelle fois un léger bénéfice, démontrant si nécessaire, qu'il est toujours possible de proposer un programme riche, varié et attractif, tout en restant raisonnable sur le plan de la dépense ou des frais de fonctionnement.

#### **Assemblée générale 2014**

Notre Assemblée générale s'est tenue le 6 mai 2014, dans la salle Soutter de la Tour RTS à Genève, en présence d'une cinquantaine de membres. L'ensemble des rapports, ainsi que les comptes, ont été acceptés par l'Assemblée. Il fut par ailleurs décidé de maintenir le montant de la cotisation annuelle à CHF 25.-.

La deuxième partie de cette Assemblée générale ordinaire fut consacrée au multimédia au sein de la RTS. Les membres présents ont eu la chance d'écouter un magnifique exposé de Thierry Zweifel, directeur des Ressources et du développement de la RTS. Le public fut particulièrement intéressé par la présentation des offres en ligne, de même que leur utilisation et leur expansion. La soirée s'est poursuivie autour d'un excellent buffet dînatoire, durant lequel les convives ont pu échanger avec les membres du Comité et l'invité.

> [Suite rapport SRT Genève](#)

### Activités du Comité et du Bureau

Le Comité de la SRT Genève s'est réuni à cinq reprises durant l'année écoulée. C'est avec beaucoup d'intérêt qu'il s'est penché notamment sur le projet relatif à «la stratégie de l'Association». Au nom du Comité, le président souhaite remercier à ce titre la RTSR de l'avoir associé à cette réflexion fort intéressante. C'est avec la même motivation qu'un représentant genevois a participé à la séance de formation consacrée à la tenue du nouveau fichier central des membres, outil moderne que nous nous réjouissons d'utiliser désormais.

Le Comité s'est prononcé, entre autres, sur le choix et l'élaboration du programme des cinq manifestations importantes de l'année.

Il est important de souligner que lors de chaque séance de Comité, un espace d'échanges et de discussions est généralement ouvert pour permettre aux membres d'émettre leurs observations et leurs critiques relatives aux émissions de la RTS, ceci en présence des représentants du Conseil du public qui se chargent ensuite de les relayer auprès de l'organe institutionnel. Il en va de même pour la contribution rédactionnelle genevoise au journal *Médiatic*, comme de l'évaluation de son contenu global.

Quant au Bureau, qui se compose actuellement du président, du vice-président et du secrétaire et trésorier a.i, il s'est réuni à onze reprises pour préparer les manifestations et en régler tous les détails. Ces séances régulières permettent aussi de faire un point précis sur la tenue et la mise à jour du registre des membres, ainsi que sur l'état des finances avant les séances de comité. Cette structure organisationnelle souple et efficace agit comme une véritable force de propositions pour le Comité.

### Temps forts et manifestations 2014

- Le 10 mars au matin, la SRT Genève est partie en «course d'école» à Berne, afin d'assister en direct à l'émission *Classe Politique*. Ainsi, plus de 45 membres ont fait le déplacement en autocar pour rejoindre la capitale fédérale, où une première rencontre avait été organisée dans l'après-midi avec les parlementaires genevois aux chambres fédérales. Cette sortie, pour laquelle les places étaient hélas limitées, a enchanté les participants du bout du lac qui sont tous rentrés dans la joie et la bonne humeur.
- Du 30 avril au 4 mai, une délégation importante du Comité de la SRT Genève a travaillé sur le stand de la RTSR lors du Salon du livre à Genève. Cette action de promotion des SRT permet de renseigner un large public sur les activités des sept associations cantonales et de recruter plusieurs dizaines de nouveaux membres chaque année.
- Le 11 juin, Xavier Colin, producteur, journaliste et présentateur de l'émission *Geopolitis* fut invité à s'exprimer devant plus de 60 membres conquis tant par ce grand professionnel d'un média résolument convergé, que par le concept et le contenu d'une émission qui cartonne. C'est le moins que l'on puisse dire. Une nouvelle fois, la soirée fut réussie.
- Le 17 septembre, plus de 120 membres et invités ont eu le privilège de visiter et de se rencontrer au Balcon du Léman, sis au 16<sup>e</sup> étage de la tour RTS, ceci dans le cadre du traditionnel cocktail d'accueil des nouveaux membres. Reçus d'abord par les membres

du Comité, les invités ont eu l'agréable surprise de rencontrer Gilles Marchand, directeur général de la RTS, Massimo Lorenzi, rédacteur en chef des Sports de la RTS, Manuelle Perrenoud, productrice d'ABE, Patrick Fischer, producteur de TTC et Darius Rochebin, présentateur du 19:30 et producteur de *Pardonnez-moi*. La présence des professionnels de la RTS est à saluer, car elle constitue toujours l'un des moments forts d'une soirée très appréciée des membres, notamment par son côté convivial et décontracté. C'était aussi l'occasion de présenter les membres du Comité, ainsi que les activités et les mandats qu'ils assument personnellement au sein de l'association. La soirée fut belle et mémorable.

- Le 26 novembre fut la dernière manifestation de l'année. Avec pour thème: «L'actualité n'attend pas... ou plus!», Pierre-François Chatton, directeur de l'Actualité RTS, est venu accompagné d'Agnès Wuthrich, journaliste et présentatrice du 12:45, Bernard Rappaz, rédacteur en chef de l'Actualité TV/MM, Patrick Nussbaum, rédacteur en chef de l'Actualité Radio/MM et Nicolas Roulin, chef de l'Actualité multimédia. A la suite d'une présentation très complète de l'Actualité au sein de la RTS par les professionnels, les membres ont pu leur poser un grand nombre de questions avant de prolonger la soirée autour d'un apéritif. Cet événement clôtura en beauté l'année 2014.

En conclusion, je tire un bilan très positif de l'année 2014. Comme l'attestent les moments forts décrits dans le présent rapport, les succès ont été au rendez-vous. Il me tient tout particulièrement à cœur de souligner que tant les professionnels de la RTS que les membres de la RTSR se sont fortement mobilisés à l'occasion de nos manifestations, ceci pour le plus grand plaisir de nos membres. Cette marque d'estime de l'unité d'entreprise et de l'institution envers la SRT Genève résonne comme un message d'encouragement à faire encore mieux en 2015. La SRT Genève s'y engage. En tant que président, j'ajoute que rien n'aurait pu se réaliser sans l'engagement, le dévouement et le professionnalisme des membres du Comité et du Bureau qui m'entourent au quotidien, pour servir notre SRT, et donc les 630 membres qui la composent à ce jour.

Je tiens également à remercier très chaleureusement la RTSR pour son écoute, son soutien et son aide tout au long de l'année. En nous dotant des moyens nécessaires à la bonne marche de notre association, cette instance nous permet de réussir notre mission auprès des auditeurs et des téléspectateurs et de contribuer ainsi, à l'ancrage de la SRT dans le canton de Genève.

Ainsi, c'est serein et confiant en l'avenir que je continuerai à présider la SRT Genève l'année prochaine.

#### **Membres du Comité**

- **Pierre-André Berger**, président, Conseil régional, Conseil du public
- **Claude Baumann**, suppléant au Conseil du public
- **Jeanne Blanchet**



> Suite rapport SRT Genève

- **Jean-Bernard Busset**, Conseil du public, Assemblée des délégués SSR
- **Raphaël Coudray**, délégué Grand-Conseil
- **Bernard Duschesne**, délégué Grand-Conseil
- **Alem Mesfin**
- **Robert Pattaroni**
- **Jean-Philippe Terrier**, secrétaire et trésorier a.i, Conseil régional
- **David Urfer**
- **Daniel Zurcher**, vice-président, comité Médiatic, gestionnaire du fichier des membres
- **Frédéric Hohl**, délégué du Grand-Conseil
- **Alem Mesfin**

## SRT Jura

par **Jean-Jacques Plomb** | *Président SRT Jura*

L'année 2014 a été riche en manifestations pour notre SRT.

### **Assemblée générale, séances du Comité et du Bureau**

L'Assemblée générale s'est déroulée le 26 mars 2014 à Glovelier, en présence d'environ 90 personnes.

Elle a permis la désignation de Sandra Houlmann à la vice-présidence de la SRT, ainsi que celle de Florine Girardin comme suppléante à la vérification des comptes.

L'Assemblée s'est poursuivie par une rencontre avec Claude Schauli et Jacques Gerber. Claude Schauli a présenté des extraits de son documentaire *Et au milieu coule le Doubs* suivi d'un débat fort apprécié avec Jacques Gerber, chef de l'Office cantonal de l'environnement, sur les cours d'eaux du Jura et plus spécialement le Doubs. Les prises de vues de C. Schauli nous font toujours rêver, la nature est si belle dans notre Jura, et merci à J. Gerber qui fait l'impossible pour préserver nos cours d'eau.

Durant l'année, le Bureau du Comité s'est réuni 4 fois afin de suivre les affaires de la SRT et de préparer les séances du Comité qui, lui, a siégé à 6 reprises. Avec l'aide de membres du Comité, le Bureau a également procédé à l'organisation des manifestations de la SRT.

### **Activités**

Pendant la réfection des studios de l'émission *TTC* nous avons eu le plaisir de participer à la diffusion en direct de Porrentruy de cette émission toujours très intéressante, même si le temps d'antenne est à notre avis un peu court pour permettre un développement satisfaisant de certains sujets complexes.

L'été mouillé que nous avons vécu ne nous a pas empêchés d'assister avec intérêt à

l'enregistrement à Lucelle de l'émission *Couleurs d'été* et de partager un moment agréable avec l'équipe de la RTS qui était à la manœuvre... Ouf, La Grenouille n'a pas été trop arrosée au Relais de Lucelle!

Le point culminant pour la SRT Jura a été la rencontre avec un grand homme du journalisme, producteur et présentateur d'une émission d'autant plus incontournable qu'elle est diffusée sur la toile, à la TV (même sur TV5 Monde!) et à la radio, vous l'aurez reconnu Monsieur Geopolitis, Xavier Colin. Quel beau cadeau de Noël que cette manifestation, organisée en collaboration avec la RTSR pour les membres de la SRT Jura mais aussi pour le public qui a été nombreux à répondre à l'invitation malgré le fait que cette conférence ait eu lieu un lundi 15 décembre à Porrentruy. Le succès a été plus que complet et l'auditoire séduit par les propos de l'intervenant. Merci M. Colin, on vous recevra à nouveau avec grand plaisir.

#### **Objectifs 2015**

- Informer les membres de la SRT sur l'importante votation concernant la révision de la LRTV
- Visiter les studios du Palais fédéral à Berne
- Visiter les studios TV de la RTS à Genève
- Participer à une émission de radio à Lausanne
- Rencontre des futurs maturants avec un porteur d'image de la RTS

Le Comité remercie toutes les personnes qui ont participé aux différentes activités et qui nous encouragent à continuer à œuvrer pour votre SRT.

Merci de faire confiance au Bureau et au Comité qui font tout ce qu'ils peuvent pour vous rassembler.

Nombre de membres au 31 décembre 2014 : 232 membres

#### **Membres du Comité**

- **Jean-Jacques Plomb**, président, Conseil régional
- **Sandra Houlmann**, vice-présidente, secrétaire, Conseil du public
- **Priska Bernasconi**, trésorière, gestionnaire du fichier des membres
- **François Chopard**
- **Pierre-André Comte**, Comité du Médiatic (dès 1<sup>er</sup> janvier 2015)
- **Monique Corpataux**
- **Roger Corpataux**
- **Pierre Marquis**, Conseil régional
- **Jean-Pierre Petignat**, Conseil du public
- **Christophe Riat**
- **Colette Sanglard**
- **Maryvonne Schindelholz**, suppléante du Conseil du public

## SRT Neuchâtel

par **Marc-Alain Langel** | *Président SRT Neuchâtel*

L'Assemblée générale s'est tenue au Club44 à La Chaux-de-Fonds le 27 février 2014 et a été marquée par la présence de M. Laurent Kurth, Président du Conseil d'Etat neuchâtelois qui a souligné l'importance de l'existence de notre SRT régionale et a traduit les meilleurs messages du gouvernement pour le succès de notre association. A l'issue de la partie statutaire, Isabelle Moncada, productrice de 36,9°, a fait une splendide démonstration de sa capacité à partager sa passion journalistique sur le thème «De la médecine qui soigne à celle qui améliore: l'aventure de l'homme augmenté».

L'Assemblée générale a décidé de reconduire le Comité à l'unanimité avec le renouvellement des mandats de François Borel, vice-président et Freddy Landry, relais régional pour le *Médiatic*. Claudine Faehndrich et Daniel Bena y sont nouvellement élus, ce dernier devenant en même temps membre du Bureau du Comité. Les autres membres du Comité déjà nommés sont : Marc-Alain Langel, Matthieu Béguelin, Jean-Claude Guyot, Adrien Juvet, Claude-Alain Kleiner, Thierry Murier, Florence Meyer et Florian Néméti. Les mandats des vérificateurs de comptes, Ernest Zaugg et Pierre-Yves Jeanneret, sont reconduits avec les remerciements de l'auditoire.

L'Assemblée a aussi adopté le rapport du président et pris connaissance du programme d'activités 2014 qui visait la création d'une activité supplémentaire pour les membres SRT neuchâtelois, ainsi qu'un rapprochement avec l'Académie du Journalisme de l'Université de Neuchâtel.

Le Comité s'est réuni à 8 reprises durant l'exercice 2014, quant au Bureau du Comité, 4 séances ont été nécessaires pour traiter les affaires courantes. Pour mémoire, on rappellera que suite à un soutien actif de la SRT Neuchâtel, un fichier central RTSR a pu voir le jour au niveau romand qui permet une gestion structurée et améliorée des membres. Le résultat est excellent. En parallèle à ce travail et après plusieurs relances pour le paiement des cotisations impayées, le Comité a décidé de radier une vingtaine de membres.

Dans le cadre de la deuxième édition du Prix des SRT, le Comité neuchâtelois s'est réjoui que deux de leurs nominés correspondent aux choix soumis aux votes, dont notamment le brillant vainqueur, l'émission *Passe-moi les Jumelles*. Une petite délégation neuchâteloise s'est rendue à Sion pour la remise du Prix.

Plusieurs autres délégations de la SRT neuchâteloise ont participé à différentes manifestations et enregistrements d'émissions radio et télévision en 2014 (*TTC, Les Dicodeurs, etc.*), ainsi qu'au

Colloque national SSR qui se tenait cette année à Lucerne sous le thème du « divertissement en tant que partie intégrante du service public de la SSR ».

Afin de promouvoir les activités de la SRT et d'encourager de nouvelles adhésions à notre association, la SRT Neuchâtel a participé en étroite collaboration avec la RTSR à la tenue d'un stand pour la seconde année au Festival international du film fantastique (NIFFF), ce qui ne lui a malheureusement pas permis de rencontrer une réussite comparable à 2013 en raison de conditions météorologiques catastrophiques.

Par contre, la nouvelle manifestation de la projection du film *Les Grandes Ondes* au cinéma Bio de Neuchâtel pour nos invités a remporté un vif succès. Grâce à une efficace collaboration avec la RTSR et en présence du réalisateur Lionel Baier, la salle affichait complet et la réception qui a suivi dans les caves du même établissement a ravi les convives.

Enfin, la collaboration avec l'Académie du journalisme de l'Université de Neuchâtel a démarré plus lentement qu'espéré et une première concrétisation devrait voir le jour en 2015 sous la forme de l'organisation d'une manifestation commune.

En marge des manifestations citées ci-dessus, le Comité s'est régulièrement exprimé sur les émissions traitées par le Conseil du public tout au long de l'année 2014 et a suivi avec intérêt les retours pertinents de ses représentants et rapporteurs sur les sujets concernés.

Relatons encore qu'un membre du Comité a fait partie du groupe de travail ad hoc RTSR « pour mettre en œuvre le concept de communication global de la SSR sur les enjeux du service public » qui a comme but de se concentrer sur la campagne et le référendum contre la nouvelle LRTV. Le résultat de ces travaux a été remis aux différents acteurs de la RTSR.

Pour 2015, le Comité souhaite d'une part, à nouveau pouvoir compter sur de nouveaux recrutements et, d'autre part, se mettre à disposition de l'institution afin de défendre les intérêts du service public audiovisuel dans le cadre de diverses manifestations. En effet, la période allant de 2015 à 2018 s'annonce particulièrement chargée et difficile pour la SSR. Il importe au Comité de se faire le relais stratégique régional auprès de nos membres, mais aussi au sein de nos réseaux respectifs, afin de bien communiquer pourquoi un petit pays multiculturel comme la Suisse a besoin d'un service public audiovisuel fort et pourquoi il mérite d'être soutenu.

Pour ce faire, la SRT Neuchâtel prévoit un programme de manifestations attrayant avec une conférence, une invitation à une projection d'un film coproduit par la SSR, une présence au NIFFF, une invitation aux nouveaux membres, ainsi qu'une rencontre avec les étudiants de l'AJM. Pour ses membres, le Comité continue d'insister, afin que le lien avec la RTS soit amélioré pour leur permettre de participer ou suivre régulièrement l'enregistrement d'émissions

> [Suite rapport SRT Neuchâtel](#)

proposées sur le territoire cantonal. Dans le même esprit, il compte sur une offre attractive et régulière des événements « Club » sur l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Au 31 décembre 2014, la SRT Neuchâtel comptait un total de 276 membres actifs et invités.

**Membres du Comité**

- **Marc-Alain Langel**, président, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR
- **Matthieu Béguelin**, président du Conseil du public, délégué du Conseil du public au Conseil régional
- **Daniel Bena**
- **François Borel**, vice-président, Conseil du public
- **Adrien Juvet**, secrétaire, gestionnaire du fichier des membres
- **Florence Meyer**, Conseil régional, Suppléante au Conseil du public
- **Thierry Murier**, caissier
- **Claudine Faehndrich**
- **Jean-Claude Guyot**, représentant du Conseil d'Etat
- **Claude-Alain Kleiner**, délégué Conseil régional au Conseil du public
- **Freddy Landry**, Comité du Médiatic
- **Florian Néméti**

[SRT Valais](#)

par **Bernard Attinger** | *Président SRT Valais*

L'activité de la SRT Valais (romande) a été marquée cette année par l'organisation, à Sion, à la salle Supersaxo, des assemblées du Comité et du Conseil régional, suivis de la 2<sup>e</sup> remise du Prix des SRT dans l'Ancien Pénitencier de Valère, devenu lieu d'exposition des Musées Cantonaux. Un tout grand merci à ceux qui ont décidé d'organiser cette manifestation et ces réunions dans notre capitale valaisanne et dans ces lieux marqués d'Histoire et d'histoires.

**Assemblée générale 2014**

Notre Assemblée générale s'est tenue le 15 mai à Martigny, centre géographique de notre Valais romand, dans les locaux de la Fondation et musée du chien du Saint-Bernard. Elle a commencé par une visite d'une dernière nichée de ces boules de poils vivantes. Elle s'est ensuite déroulée selon l'ordre du jour habituel et statutaire: rapport du président, de nos représentants dans les différents organes, suivi des comptes, de leur approbation et du programme de la suite de l'année. Notons que c'était le dernier rapport de notre membre Yann Gessler, médiateur de la RTSR, qui doit pour des raisons professionnelles renoncer à cette activité qui lui a apporté de nombreuses satisfactions.

Finalement, pour clôturer cette Assemblée et nous restaurer l'esprit, avant l'apéritif bien garni

pour le corps, nous avons écouté l'exposé de M. le Chanoine José Mittaz sur la vocation actuelle de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

### **Activités du Comité**

Le Comité s'est réuni à sept reprises. D'une part, il a traité des problèmes d'organisation générale et de la mise sur pied d'animations pour nos membres. D'autre part, il s'est attelé à répondre à la SSR concernant le projet de nouvelle stratégie pour notre Association (l'histoire de la montagne qui accouche d'une souris).

Pour être un peu plus sérieux, nous avons usé nos méninges pour préparer la venue du Prix des SRT et des réunions dans nos murs (lire en préambule).

Nous avons aussi pris acte de la démission, pour raisons professionnelles, de notre membre Florian Vionnet du Conseil du public et le remercions ici de son important engagement au sein de ce Conseil. Nous avons également proposé son successeur en la personne de M. Bernard Reist qui a repris cette participation début 2015.

Autre changement au Comité: M. Bernard Reist ayant pris sa retraite de vice-chancelier du gouvernement valaisan, il devient membre ordinaire du Comité, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale. M. André Mudry, son successeur auprès du Conseil d'État a été désigné par ce dernier pour le représenter dans notre Comité.

### **Activités de l'Association et bilan de l'année**

L'année a commencé par la visite de la RTS à Genève avec un car de 50 membres intéressés et satisfaits de leur rencontre avec les très médiatiques Darius Rochebin et Massimo Lorenzi. Ils se sont aussi essayés à la météo.

Ensuite ce fut l'AG, déjà mentionnée ci-dessus, puis la conférence de Bernard Rappaz «L'information à l'heure du web», au Technopôle de Sierre, organisée par Francesca Genini-Ongaro de la RTSR (merci à elle), avec une belle participation de membres et du public et une discussion sur le devenir de la redevance. Cette conférence nous a valu dix nouveaux membres.

Notre SRT a ensuite organisé le 14 novembre les séances des Conseils et la remise du Prix des SRT 2014. La ville de Sion, par son Président Marcel Maurer, a reçu tous les invités au Carnotzet municipal pour une sympathique verrée et nous a présenté les grandes réalisations qui ont valu à sa ville le Prix Wakker 2013. La suite a vu la cérémonie de remise du Prix des SRT en présence de Mme Esther Weber-Kalbermatten, conseillère d'État responsable, entre autres, de la Culture. Ce prix, attribué à *Passe-moi les jumelles* de notre sédunois Benoit Aymon et de son équipe, nous a particulièrement réjouis. Ce fut le feu d'artifice de notre année.

### **Objectifs pour 2015**

Nous allons devoir réorganiser notre Comité suite au départ, fortement regretté, de notre



> **Suite rapport SRT Valais**

dévoué secrétaire Guillaume Bonvin qui nous quitte pour déménager à Fribourg. Il faudra aussi revoir d'autres postes suite aux transferts et nominations annoncés plus haut.

Parmi les activités en préparation, nous étudions la présentation d'une thèse sur «la SSR durant la deuxième guerre mondiale» par son auteur et également la présentation des problématiques de la redevance: utilité et impact sur les autres médias ? L'automne verra une rétrospective des images de la TSR sur le Valais à l'occasion des 200 ans du Valais dans la Confédération. Une conférence publique sera organisée à Martigny par la RTSR.

Nombre de membres au 31.12.2014: 395

**Membres du Comité**

- **Bernard Attinger**, président, Conseil régional
- **François Bonvin**, vice-président et membre du Conseil régional
- **Jean-Luc Ballestraz**, caissier
- **Guillaume Bonvin**, secrétaire, gestionnaire du fichier des membres
- **Michel Clavien**
- **Jean-Marie Cleusix**, Assemblée des délégués SSR
- **Antoine Cretton**, Conseil du public
- **Eléonore Ghisoli**
- **André Mudry**, représentant du Conseil d'État
- **Bernard Reist**, Conseil du public
- **Nathalie Vernaz**
- **Florian Vionnet**, comité du Médiatic

**SRT Vaud**

par **Marc Oran** | *Président SRT Vaud*

**Préambule**

Nous avons mis en route un programme d'activités pour toute la période 2013-2014. Nous pouvons classer les activités de la SRT Vaud en deux catégories:

- les manifestations et séances de la Radio Télévision Suisse (RTS), de la Radio Télévision Suisse romande (RTSR) et de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), auxquelles participent essentiellement les membres du Comité
- les manifestations et séances de travail organisées par le Comité et destinées à nos membres.

### Des activités d'une grande diversité

Ce rapport d'activité officiel de la SRT Vaud, pour être conforme aux statuts, porte sur l'année civile 2014, alors que notre programme d'activités commence globalement après l'Assemblée générale 2014, pratiquement après les vacances d'été 2014 pour prendre fin à l'Assemblée générale 2015, soit du 14 mai 2014 au 13 mai 2015.

Durant le premier semestre 2014, nous avons poursuivi les activités prévues en 2013-2014. Nous avons pu adresser aux membres de la SRT Vaud un calendrier des activités 2014-2015 à l'automne 2014 portant sur des séances ou des manifestations du second semestre 2014 (et du premier semestre 2015 que nous retrouverons dans le prochain rapport d'activité).

L'année 2014 a également été marquée par le lancement du projet intitulé «stratégie de l'Association» qui a fait couler pas mal d'encre et de salive et qui est loin d'être réglé. Il s'agira pour nous les SRT romandes de lutter en faveur de notre existence et du rôle du service public qui semblent ne pas avoir la même importance sur les deux rives de la Sarine.

Nous avons organisé :

- une réception des nouveaux membres de la SRT Vaud avec une visite de la RTS (radio) à Lausanne, à l'avenue du Temple, suivie d'un apéritif
- une conférence donnée par l'équipe de l'émission *Histoire vivante* suivie du traditionnel apéritif
- une visite guidée du CERN à Genève avec un repas offert aux membres participants
- un récital de musique d'opéra avec le Duo Lirico Amoroso, suivi du traditionnel apéritif
- une conférence donnée par Isabelle Moncada à Yverdon, avec le soutien du Secrétariat général de la RTSR

Le Comité a tenu en 2014 à l'interne :

- 2 séances de Bureau du Comité
- 8 séances de Comité
- 1 Assemblée générale

Par ailleurs, les membres du Comité ont participé à :

- une journée institutionnelle de la SSR
- deux séances de la Conférence des présidents des SRT
- une séance de travail du Comité de sélection du Prix SRT 2014
- une cérémonie de remise du Prix SRT 2014 en Valais
- deux séances du Conseil régional
- dix séances du Conseil du public

> **Suite rapport SRT Vaud**

- deux séances du Comité de rédaction du Médiatic
- trois stands lors de manifestations pour représenter la SRT Vaud

**Membres du Comité**

Notre comité se composait au 31 décembre 2014 de 9 membres élus et 1 membre coopté :

- **Marc Oran**, président, Conseil régional
- **Arlette Duval**, vice-présidente, suppléante au Conseil du public, co-responsable des stands
- **Richard Lecoultre**, secrétaire
- **Laurent Klein**, trésorier
- **Marc Reitzel**, gestionnaire du fichier des membres
- **Hildegard Montet**, co-responsable des stands, responsable de l'intendance
- **Pascal Dind**, Conseil du public, comité du Médiatic
- **Gérald Nicod**, Conseil du public
- **Frédéric Vallotton**
- **Jean-François Jeanrichard**
- **Michel Audard**

Je remercie du fond du cœur tous mes camarades du Comité de leur amitié et de leur dévouement.

**Etat des membres:**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la SRT Vaud comptait 1'090 membres.

Au 31 décembre 2014, la SRT Vaud comptait 1'144 membres.



PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 3. Comptes RTSR

	COMPTES 2014	BUDGET 2014	COMPTES 2013	ÉCART COMPTES / BUDGET
<b>A. DÉPENSES DES ORGANES</b>				
<b>1. CONSEIL RÉGIONAL RTSR</b>				
Conseil régional (jetons, déplacements)	10'276.20	10'000.00	10'953.00	-276.20
Conseil régional (séances et divers)	1'425.85	3'500.00	2'425.00	2'074.15
<b>TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR</b>	<b>11'702.05</b>	<b>13'500.00</b>	13'378.00	<b>1'797.95</b>
<b>2. COMITE REGIONAL RTSR</b>				
Présidence et membres	190'333.38	190'300.00	189'274.00	-33.38
Séances Comité régional	11'363.32	11'000.00	18'596.00	-363.32
Stratégie de l'Association	13'100.00	0.00	0.00	-13'100.00
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	2'596.20	1'000.00	944.00	-1'596.20
<b>TOTAL COMITÉ RÉGIONAL RTSR</b>	<b>217'392.90</b>	<b>202'300.00</b>	208'814.00	<b>-15'092.90</b>
<b>3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT</b>				
Conf. Prés. SRT (jetons, déplacements)	3'982.80	4'280.00	4'083.00	297.20
Conf. Prés. SRT (séances et divers)	1'350.20	2'000.00	2'088.00	649.80
<b>TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT</b>	<b>5'333.00</b>	<b>6'280.00</b>	6'171.00	<b>947.00</b>
<b>A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES</b>	<b>234'427.95</b>	<b>222'080.00</b>	228'363.00	<b>-12'347.95</b>
<b>B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION</b>				
<b>4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR</b>				
Présidence, vice-présidence et membres	84'187.90	78'800.00	75'480.00	-5'387.90
Groupes de travail CP RTSR	21'845.70	17'500.00	17'948.00	-4'345.70
Séances Conseil du public	6'982.40	9'000.00	4'708.00	2'017.60
<b>TOTAL CONSEIL DU PUBLIC RTSR</b>	<b>113'016.00</b>	<b>105'300.00</b>	98'136.00	<b>-7'716.00</b>
<b>TOTAL ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>34'922.75</b>	<b>18'600.00</b>	23'590.00	<b>-16'322.75</b>
<b>B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>147'938.75</b>	<b>123'900.00</b>	121'726.00	<b>-24'038.75</b>

	COMPTES 2014	BUDGET 2014	COMPTES 2013	ÉCART COMPTES / BUDGET
<b>C. PROMOTION DES SRT</b>				
<b>6. TOTAL SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)</b>	<b>86'096.67</b>	<b>100'000.00</b>	58'171.00	<b>13'903.33</b>
<b>7. JOURNAL « MÉDIATIC »</b>				
Total production	76'773.87	80'000.00	89'436.00	3'226.13
Comité et bureau de rédaction	4'235.77	6'300.00	6'667.00	2'064.23
<b>TOTAL JOURNAL « MEDIATIC »</b>	<b>81'009.64</b>	<b>86'300.00</b>	96'103.00	<b>5'290.36</b>
<b>8. TOTAL SITE INTERNET</b>	<b>17'620.92</b>	<b>16'600.00</b>	13'185.00	<b>-1'020.92</b>
<b>9. CLUB - SOUTIEN ET ANIMATION DES SRT</b>	<b>27'051.90</b>	<b>32'000.00</b>	62'896.00	<b>4'948.10</b>
<b>10. JOURNEE INSTITUTIONNELLE RTSR</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	0.00	<b>5'000.00</b>
<b>11. COMMUNICATION</b>	<b>15'264.86</b>	<b>32'000.00</b>	47'365.00	<b>16'735.14</b>
<b>C. TOTAL PROMOTION DES SRT</b>	<b>227'043.99</b>	<b>271'900.00</b>	277'720.00	<b>44'856.01</b>
<b>D. DÉPENSES GÉNÉRALES</b>				
<b>12. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR</b>				
Total Personnel	530'881.25	538'144.00	515'115.00	7'262.75
Total Logistique	55'905.43	60'500.00	56'790.00	4'594.57
<b>TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR</b>	<b>586'786.68</b>	<b>598'644.00</b>	571'905.00	<b>11'857.32</b>
<b>13. TOTAL COMPTABILITÉ RTSR</b>	<b>15'000.00</b>	<b>15'000.00</b>	15'000.00	<b>0.00</b>
<b>14. TOTAL RÉVISION DES COMPTES</b>	<b>4'500.00</b>	<b>6'000.00</b>	5'000.00	<b>1'500.00</b>
<b>D. TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES</b>	<b>606'286.68</b>	<b>619'644.00</b>	591'905.00	<b>13'357.32</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'215'697.37</b>	<b>1'237'524.00</b>	1'219'714.00	<b>21'826.63</b>

Affaire traitée par Révision/CO/Pe/fo  
2/2

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision  
Suisse Romande (RTSR)**

Lausanne                      2014

Lausanne, le 6 mars 2015/hl

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr. 1'485'877.30
et dont :	
- le compte de profits et pertes présente pour l'exercice 2014 un profit de	Fr. 21'826.00

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de Fr. 133'288.25 à Fr. 155'114.25 au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Lausanne  
Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH-1002 Lausanne  
Tél. +41 21 341 81 11  
Fax +41 21 311 13 51

Genève  
Place de Saint-Gervais 1  
CH-1201 Genève  
Tél. +41 22 311 24 66

Sion  
Ave. de la Gare 16  
Case postale  
CH-1951 Sion  
Tél. +41 27 323 78 18



Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE  
Email: fidu@ofisach • www.ofisach

2.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

Ofisa S.A.



A. Cottier

Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



S. Pereira

Réviseur agréé

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

## Association RTSR

### BILAN

<i>CHF</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Débiteur SSR (DG)	1'485'877.30	1'609'328.75
TVA débiteur	0.00	14'542.10
<b>Actifs circulants</b>	<b>1'485'877.30</b>	<b>1'623'870.85</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>1'485'877.30</b>	<b>1'623'870.85</b>
Créancier RTS	1'312'953.85	1'459'977.45
TVA créancier	2'757.95	0.00
Comptes de régularisation passif	5'000.00	5'000.00
G/C RTS (pmt TVA)	10'051.25	25'605.15
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'330'763.05</b>	<b>1'490'582.60</b>
Résultat reporté	133'288.25	151'663.20
<b>Bénéfice de l'exercice / perte de l'exercice</b>	<b>21'826.00</b>	<b>-18'374.95</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>155'114.25</b>	<b>133'288.25</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>1'485'877.30</b>	<b>1'623'870.85</b>

Lausanne, le 06 mars 2015

**Association RTSR****COMPTE DE RESULTAT**

<i>CHF</i>	2014	2013
Attribution / recettes	1'237'524.00	1'287'102.00
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1'237'524.00</b>	<b>1'287'102.00</b>
Prestations de tiers	4'500.00	5'000.00
Charges de personnel	523'479.00	515'115.00
Charges d'exploitation	687'719.00	785'361.95
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'215'698.00</b>	<b>1'305'476.95</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21'826.00</b>	<b>-18'374.95</b>

Lausanne, le 06 mars 2015

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 4. Rapport du Conseil du public



**Matthieu BÉGUELIN**  
> Président du Conseil du public RTSR

### Introduction

L'année 2014 aura été l'occasion pour le Conseil du public d'analyser pas moins de 14 émissions ou thématiques, couvrant les domaines de l'actualité, des magazines, du divertissement et du sport. Sport qui marqua fortement cette année, comptant deux rendez-vous majeurs à son calendrier: Les Jeux Olympiques de Sochi et la Coupe du Monde de football au Brésil, cette dernière ayant fait l'objet d'une analyse conjointe des Conseils du publics de Suisse.

### Radio

Du côté de la Radio, la nouvelle grille de La Première a su convaincre et renouveler la chaîne phare du service public, tant au niveau de l'information que des programmes. Reste la question de l'humour, domaine toujours délicat, que le Conseil suivra attentivement l'an prochain, alors que l'émission *L'Agence* touche à sa fin. Nous constatons par ailleurs que Couleur 3 est aussi en mutation et nous nous pencherons bientôt sur sa nouvelle matinale après avoir examiné sa nouvelle grille de journée.

### Télévision

La télévision ne fut pas en reste des analyses: la nouvelle formule du grand rendez-vous de l'information a retenu notre attention. Le nouveau plateau et ses écrans multiples donne la sensation d'un relais permanent de l'information, dont nous avons apprécié une meilleure hiérarchisation que par le passé. De même, nous avons analysé *Le 19h30* en lien avec l'actualité régionale contenue dans *Couleurs Locales*, afin de déterminer s'il n'y avait pas de doublons entre les deux. Les différents angles de traitement rendent les cas de doublons rares, mais le Conseil a souhaité que la frontière entre information régionale et informations nationale et internationale soit plus marquée. Du côté des magazines, une émission bien connue, *Passe-moi les jumelles*, et une nouvelle venue, *Les coulisses de l'évènement*, démontrent que la RTS sait renouveler ses valeurs sûres tout en créant de nouvelles formes. Cette vitalité est à saluer, la qualité étant toujours au rendez-vous.

### Internet

La toile va constituer une part de plus en plus importante de l'activité de la RTS, suite à l'autorisation d'y diffuser du contenu propre. Si la fiction y a déjà pris ses premières marques, la question de la complémentarité entre les différents médias nous semble primordiale. Le Conseil du public suit ces évolutions avec intérêt et aura l'occasion d'y revenir durant l'année 2015.

### Une nouvelle émission

Nous notons avec satisfaction que l'idée mise en avant par notre Conseil à

l'occasion de l'examen de l'émission de radio dominicale sur le cinéma *Travelling* a été suivie par la Direction de la RTS et que celle-ci diffuse désormais le soir même les films abordés lors de l'émission du matin. C'est là un bel exemple de travail convergé entre radio et télévision, de même qu'une marque de confiance envers notre Conseil dont nous pouvons nous réjouir.

### **Présence du sport**

Alors que le périmètre du service public est remis en cause par certains, contestant notamment la diffusion des événements sportifs, il nous apparaît clair qu'une telle couverture fait partie de la mission du service public, qui, outre les retransmissions des compétitions, offre des compléments de qualité essentiels, qu'il s'agisse de commentaires et compléments directement liés aux compétitions ou de reportages et d'éclairages géopolitiques, permettant de saisir le contexte à la fois global et local dans lequel s'inscrivent de tels événements sportifs, dont la tenue engage des milliards en infrastructures. C'est pourquoi le Conseil du public estime qu'une attention particulière doit être portée à ces éléments permettant de commenter et de contextualiser ces grands événements. En ce sens, un dialogue a été initié avec la Direction des Sports, dialogue parfois quelque peu tendu comme une prolongation de match, mais absolument nécessaire.

### **Organe de médiation**

Sur le plan institutionnel, le Conseil du public a décidé de rompre avec l'habitude et de procéder à une mise au concours du poste de Médiateur/trice de la RTSR, suite à la démission du titulaire à mi-mandat. En effet, l'importance de ce poste, interface entre le public et la RTS, et l'évolution du métier de médiateur-trice, nous ont amenés à procéder à une mise au concours ouverte par voie d'annonces. Celle-ci a rencontré un vif succès, offrant des postulations de qualité. Nous avons ainsi enregistré pas moins de 32 candidatures. Un comité de sélection en a retenu huit pour être entendues, puis trois ont été invitées à se présenter devant le Conseil in corpore. Le Conseil a pu ainsi se prononcer et a nommé la première Médiatrice de l'histoire de la RTSR en la personne d'une avocate et médiatrice diplômée, Mme Raymonde Richter.

### **Fonctionnement du Conseil**

Notre Conseil vise toujours à améliorer son fonctionnement. C'est dans cette dynamique qu'une réflexion s'est initiée autour du suivi de nos recommandations. Après avoir défini le modus operandi d'un tel suivi, celui-ci pourra débuter au printemps 2015 et faire, par la suite, l'objet d'un examen annuel en décembre.

Par ailleurs, notre Conseil cherche à améliorer ses liens avec le Comité régional, qui partage pleinement ce souci. L'articulation entre concept de programme et émissions diffusées est parfois difficile à saisir et nous sommes convaincus que c'est à travers un dialogue régulier et argumenté que nous parviendrons à trouver ensemble le chemin d'une collaboration fructueuse.

Sur le plan des relations avec les professionnels de la RTS, si l'on excepte quelques rares et inutiles mouvements d'humeur à l'encontre de certaines remarques émanant du CP, ce dernier se plaît à souligner l'excellent état d'esprit, d'écoute, de confiance et de collaboration respectueuse qui a régné tout au long de nos échanges.

Nous tenons enfin à remercier le Secrétariat général de la RTSR pour son précieux et indispensable appui.

### **Relais médiatique**

Le Conseil doit hélas déplorer que le résultat de ses travaux soit si peu relayé dans les médias. S'il est malheureusement vrai que les avis positifs sont plus que rarement repris, ce faible relais est également dû à la quasi absence d'émissions ou de rubriques dédiées à l'analyse et au décryptage des médias. Dans une société de l'information, c'est fort regrettable, comme notre Conseil a déjà eu maintes fois l'occasion de l'exprimer. Une telle émission fait notamment toujours défaut à la télévision, ce qui constitue à notre sens une lacune dans la grille des programmes.

### **Conclusion**

La qualité des programmes et de l'information est assurée et permet, à notre sens, d'avancer sereinement vers les échéances politiques qui attendent le service public. Celui-ci a su prouver sa capacité à se réinventer ces dernières années, de la convergence à d'importants changements de grilles, ce qui démontre sa vitalité.

Reste la grande question du jeune public, qui semble s'éloigner de plus en plus du modèle traditionnel de grille de programmation, lui préférant une consommation libre de contrainte horaire. Internet et la grande circulation de productions audiovisuelles joue également un rôle important dans ces changements d'habitudes. Nous suivons avec intérêt les différentes démarches entreprises par la RTS pour répondre à ces changements.

### **Liste des émissions et thématiques abordées en 2014**

- Opération «Les Suisses»
- *Passe-moi les jumelles*
- Nouvelle grille de Couleur 3
- *L'Agence*
- Couverture des J.O. de Sotchi
- *Vacarme*
- *Classe politique*
- *Bille en tête*
- *Les coulisses de l'évènement*
- *Travelling*
- Couverture de la Coupe du Monde FIFA au Brésil
- *Couleurs locales* et *Journal de 19h30*, des doublons?
- *Sport Dimanche*
- *Le 5h-8h* sur La Première

Tous les rapports relatifs à ces analyses sont disponibles sur:

[www.rtsr.ch/rapports-des-groupes-de-travail](http://www.rtsr.ch/rapports-des-groupes-de-travail)

Quelques thématiques abordées par le Conseil du public en 2014



> *Les Suisses*  
[RTS]



> *Bille en tête*, Duja et Philippe Lignon  
[RTS/Jay Louvion]



> *Travelling*, Catherine Fattebert  
[RTS/Philippe Christin]



> *Les Jeux olympiques de Sochi*  
[RTS]



> *Passe-moi les jumelles*, Virginie Brawand  
[RTS/Philippe Christin]



> *Les coulisses de l'événement*, Jacob Berger et Romaine Jean  
[RTS/Anne Kearney]

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 5. Rapport de la Médiatrice

« La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui écoute. »

Montaigne

### I. Remarques liminaires

2014 fut une année particulière en ce sens qu'elle a vu se succéder trois médiateurs. Monsieur Yann Gessler a quitté ses fonctions à la fin février et a été remplacé par Monsieur Raphaël Fessler qui a assuré la fonction de médiateur ad interim jusqu'à la fin octobre. Madame Raymonde Richter a été nommée par le Conseil du public le 27 octobre et a débuté son activité de médiatrice dès novembre.

Le présent rapport a été rédigé par Madame Raymonde Richter qui s'est basée, pour la période couvrant les activités de ses prédécesseurs, sur les archives et les informations reçues par Monsieur Raphaël Fessler lors de la passation des dossiers.

### II. Remerciements

Mes remerciements vont d'abord aux membres du Conseil du public pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de mon élection, puis à Monsieur Raphaël Fessler pour sa disponibilité et ses explications au début de mon activité, ce qui a permis une transition harmonieuse et efficace des dossiers.

Je remercie également Mesdames Eliane Chappuis et Dominique Lienher de la RTSR pour leur accueil au moment de mon entrée en fonction et leur soutien administratif dans mon activité de médiatrice.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance aux collaborateurs du service des Affaires juridiques de la RTS, en particulier son directeur Monsieur Patrice Aubry, ainsi qu'envers Monsieur Christophe Chaudet, adjoint à la Direction des programmes de la RTS, pour leur agréable collaboration et le partage de leur expérience dans le suivi des cas de médiation.

Enfin, je n'oublie pas de saluer la participation active et engagée des producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des divers processus de médiation qui ont eu lieu durant l'année 2014.

### III. Première partie: gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 LRTV, la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué les activités suivantes en 2014 :

#### 1. courriels

De plus en plus de courriels parviennent chaque mois à l'Organe de médiation (une quinzaine en moyenne à la fin 2014) par le biais de l'adresse électronique [mediation@rtsr.ch](mailto:mediation@rtsr.ch) qui est indiquée sur la page internet [www.rtsr.ch/organe-de-mediation](http://www.rtsr.ch/organe-de-mediation) et qui avait été



**Raymonde RICHTER**  
> Médiatrice RTSR

mise en place pour que les téléspectateurs et auditeurs puissent ouvrir une procédure de médiation par courrier électronique. Les contenus de ces messages font état de souhaits ou de mécontentements par rapport à des émissions en particulier ou à la RTS en général. L'Organe de médiation traite presque chacun de ces envois, en majorité par un courriel rappelant le champ de compétence restreint du médiateur défini par la LRTV et invitant l'expéditeur à utiliser la page de contact mise à disposition par la RTS pour permettre aux téléspectateurs et auditeurs de poser leurs questions ou exprimer leurs commentaires: [www.rtsentreprise.ch/contact](http://www.rtsentreprise.ch/contact). L'Organe de médiation indique également souvent la possibilité de s'adresser à la société de Radio et Télévision du canton de l'expéditeur, dont les coordonnées sont disponibles sur la page internet suivante: [www.rts.ch/srt-cantonales](http://www.rts.ch/srt-cantonales). Lorsque le message contient des menaces de poursuites judiciaires ou revendique un droit à l'image, l'Organe de médiation le transfère au service des Affaires juridiques.

## 2. Documentation

Dans un but de clarification, l'Organe de médiation a été amené en 2014 à créer un nouveau document et à revoir un document existant.

L'une des vertus du processus de médiation est son caractère confidentiel qui permet aux parties d'exprimer librement leurs points de vue et de discuter ouvertement d'un éventuel accord. Cette confidentialité doit être préservée. La confidentialité du processus de médiation implique que les discussions qui ont eu lieu et les termes de l'accord qui a été trouvé ne peuvent pas être portés à la connaissance de tiers, à moins que les parties en conviennent autrement.

A cet effet, dorénavant, les parties signent un document intitulé «Engagement à la médiation» avant toute séance de médiation dont le contenu couvre les points suivants:

- but du processus de médiation et rôle de l'Organe de médiation
- esprit de coopération et de bonne foi des parties
- caractère volontaire du processus de médiation
- suspension des procédures judiciaires en cours pendant le processus de médiation
- interdiction pour la médiatrice de représenter l'une des parties ou témoigner lors d'une éventuelle procédure judiciaire ultérieure
- confidentialité du processus de médiation

Pour les médiations qui ont lieu par échange de courriers (sans rencontre), la confidentialité est en principe rappelée par l'Organe de médiation – par écrit – aux moments de la transmission du courrier explicatif de la RTS et/ou de l'envoi de l'avis de médiation au réclamant. Il n'a pour l'instant pas été jugé utile de faire signer le même document utilisé pour les séances de médiation, la procédure écrite étant plus limitée et permettant aux parties de mesurer leurs propos.

Pour respecter le caractère confidentiel du processus de médiation, le contenu du document «Avis de médiation» a également été allégé.

Il ne contient plus que les informations qui sont nécessaires au réclamant pour saisir l'Autorité Indépendante d'Examen des plaintes (AIEP) lorsque le processus de médiation n'a pas abouti à un accord. Il s'agit des éléments suivants :

- nom du réclamant
- date de la réclamation
- émission concernée
- mention du type de procédure devant l'Organe de médiation (par courrier explicatif ou avec séance de médiation)
- existence ou non d'un accord
- date de l'avis de médiation
- délai pour saisir l'AIEP

A préciser que l'avis de médiation est un document rédigé par l'Organe de médiation qui fait référence à l'existence ou non d'un accord entre les parties. Il clôt le processus de médiation devant l'Organe de médiation et ouvre la voie de la plainte à l'AIEP (lorsque les parties ne sont pas parvenues à un accord). Il s'agit d'un document différent de l'accord lui-même. L'accord est rédigé par les parties avec le concours de l'Organe de médiation et est signé par les parties.

### 3. Rencontre annuelle avec les membres de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes

En date du 11 décembre, les organes de médiation et l'AIEP se sont rencontrés à Berne. Ils ont présenté leurs activités respectives et ont discuté de la problématique des relations publiques des organes de médiation. Le président de l'AIEP, Monsieur Roger Blum, a également fait une présentation des derniers développements de la politique des médias et Monsieur Denis Masméjan, journaliste au Temps et co-auteur du commentaire de la Loi sur la radio-télévision, a clôturé la séance par un exposé sur quelques arrêts du Tribunal fédéral.

Cette rencontre a été suivie cette année d'une soirée festive à l'occasion des 30 ans de l'AIEP.

### 4. Suppléance

Selon le nouvel article 10 du Règlement adopté par le Conseil du public en date du 6 novembre 2014, le Conseil du public élit, sur proposition de l'Organe de médiation, une suppléance externe pour les cas d'absence ou de récusation.

L'Organe de médiation a proposé Madame Tania Casa, juriste et médiatrice FSM. Elle a été élue le 15 décembre.

#### IV. Seconde partie : traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et entrant donc dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

*Pour rappel, en vertu de l'art. 91 al. 3 LRTV, l'Organe de médiation traite les réclamations ayant trait à la violation des art. 4 et 5 LRTV ou du droit international contraignant pour les diffuseurs suisses dans des émissions rédactionnelles diffusées ainsi qu'au refus d'un diffuseur suisse d'accorder l'accès au programme. L'art. 4 LRTV prévoit les exigences minimales quant au contenu des programmes, entre autre sous l'angle du respect des droits fondamentaux, de la présentation fidèle des faits et du reflet équitable de la diversité des opinions. L'art. 5 LRTV offre une protection pour les mineurs. En vertu de l'art. 92 al. 1 et 2 LRTV, toute personne peut déposer une réclamation auprès de l'Organe de médiation dans un délai de 20 jours à compter de la diffusion de l'émission rédactionnelle contestée ou du refus d'accorder l'accès au programme. La réclamation doit être faite par écrit (courrier postal ou électronique) et indiquer brièvement en quoi le contenu de l'émission contestée enfreint les dispositions applicables ou en quoi le refus d'accorder l'accès au programme est illicite. Le traitement des réclamations se fait soit par une rencontre entre les parties en présence de la médiatrice (séance de médiation en terrain neutre, en dehors des locaux de la TSR) soit par un processus écrit (échanges d'explications écrites par l'intermédiaire de la médiatrice). L'Organe de médiation est un facilitateur de dialogue dans le but d'une conciliation entre les parties. Il n'a pas le pouvoir de prendre des décisions ni de donner des instructions. Il peut toutefois adresser des recommandations au diffuseur (art. 93 LRTV). Lorsqu'un accord n'a pas pu être trouvé avec la RTS, le réclamant a la possibilité de poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP, puis du Tribunal fédéral, qui, contrairement à l'Organe de médiation, sont compétents pour prendre une décision constatant une violation des art. 4 et 5 LRTV ou du droit international contraignant.*

Les réclamations irrecevables sont mentionnées uniquement à titre indicatif et n'entrent pas dans les statistiques, tout comme les courriels. En 2014, l'Organe de médiation a reçu 4 réclamations qui étaient irrecevables, à savoir :

- 1 réclamation en lien avec de la publicité qui relève de l'OFCOM
- 1 réclamation en lien avec la protection des données et de la personnalité qui relève des juridictions civiles et pénales
- 1 réclamation anonyme
- 1 réclamation portant sur un reportage qui n'avait finalement pas été diffusé

L'Organe de médiation a informé les réclamants de l'irrecevabilité de leur réclamation et, pour la réclamation en lien avec la publicité, l'a transmise directement à l'OFCOM.

Concernant les réclamations recevables, l'Organe de médiation a traité en 2014 6 réclamations qui avaient été déposées en 2013, reçu 15 nouvelles réclamations dont 12 ont pu être traitées en cours d'année, laissant un solde de 3 réclamations pour 2015.

Si l'on prend en compte uniquement les réclamations entrant dans le champ de compétence de l'Organe de médiation, l'année 2014 a été plus calme que 2013 durant laquelle 30 réclamations avaient été déposées, soit le double.

Sur les 15 réclamations déposées, 12 (80 %) ont concerné la Télévision (RTS Un) et 3 (20 %) la Radio (La Première). C'est le domaine de l'information qui a suscité le plus de plaintes.

#### RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA TÉLÉVISION

12:45	1
19:30*	6
Zone d'ombre	1
Temps présent	1
Infrarouge	1
TTC*	1
Mise au point	2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>

\*Une des réclamations visait à la fois *Le 19:30* et *TTC*, raison pour laquelle le total de ce tableau est de 13 et non de 12.

#### RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA RADIO

Journal du Matin (La Première)	1
Forum	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL RÉCLAMATIONS 2014</b>	<b>16</b>

Concernant les griefs invoqués en 2014, c'est le principe de la **présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV**, avec ses sous-catégories (**libre formation de l'opinion, diligence, véracité, transparence, présomption d'innocence**), qui a été invoqué dans presque la totalité des cas. Le principe du reflet de la diversité des événements et opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV n'a été invoqué que 2 fois en 2014. Le respect des droits fondamentaux (dignité humaine et moralité publique) de l'art. 4 al. 1 LRTV et la protection des mineurs de l'art. 5 LRTV ont chacun été invoqués 1 seule fois en 2014. A noter que les réclamations font souvent référence à plusieurs principes.

Certains réclamants ont utilisé la voie de la réclamation auprès de l'Organe de médiation à plusieurs reprises: 1 réclamant a déposé 3 réclamations, toutes sur la crise ukrainienne, et 3 réclamants ont déposé 2 réclamations chacun, l'un sur le nucléaire et les deux autres sur des sujets les concernant.

**La crise ukrainienne** a suscité le plus de réactions, avec un total de 4 réclamations, suivie par **le conflit israélo-palestinien** qui a fait l'objet de 3 réclamations.

Concernant les 6 réclamations de 2013 clôturées en 2014, 2 médiations ont abouti à un accord. Sur les 4 médiations n'ayant pas abouti à un accord, 2 réclamants ont porté l'affaire devant l'AIEP qui a les 2 fois rejeté les plaintes.

Concernant les 13 réclamations qui ont pu être traitées en 2014 (sur les 15 déposées en 2014), **5 médiations ont abouti à un accord**. Sur les **6 médiations n'ayant pas abouti à un accord, seules 2 ont fait l'objet d'une plainte à l'AIEP**. Les procédures étaient toujours en cours à la fin 2014. **Enfin, 2 réclamants ne se sont plus manifestés** suite au courrier explicatif reçu de la RTS.

L'Organe de médiation a donc bien rempli en 2014 ses deux fonctions d'**espace de dialogue** pour les réclamants et de **filtre** par rapport aux nombres de plaintes déposées à l'AIEP.

Les réclamations sont listées et commentées ci-dessous de manière à respecter l'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé.

#### 1. Réclamations déposées en 2013 et clôturées en 2014 (6)

**RTS Un, 19:30** du 16 octobre 2013

La réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait la réclamante. Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 8 mai 2014.

La réclamante a estimé avoir obtenu un espace de dialogue constructif qui a répondu en partie à ses attentes. La médiation a abouti.

**RTS Couleur 3, Plein le poste** du 27 novembre 2013 RTS, chronique « Paire de baffles » et **RTS La Première, L'Agence** du 1<sup>er</sup> décembre 2013, chanson « Le paysan oberlandais ». Le réclamant a invoqué principalement le caractère diffamatoire de ces émissions et donc une violation de l'art. 4 al. 1 LRTV.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'ayant pas satisfait le réclamant, une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 25 mars 2014.

Toutefois, un accord n'a pas pu être trouvé.

*Nota bene* : Le réclamant a poursuivi ses démarches par une plainte à l'AIEP en date du 7 mai 2014 qui a rejeté à l'unanimité (9 voix) la plainte en lien avec l'émission *Plein le poste* et par 6 voix contre 3 la plainte en lien avec l'émission *L'Agence*.

**RTS La Première, L'Agence** du 1<sup>er</sup> décembre 2013 chanson « Le paysan oberlandais ».

Le réclamant a invoqué le caractère diffamatoire de cette émission et donc une violation de l'art. 4 al. 1 LRTV.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait le réclamant. Une séance de médiation a été proposée. Toutefois, pour des raisons de santé, le réclamant n'a pas donné suite à sa réclamation et a dit vouloir attendre la décision de l'AIEP en lien avec l'autre réclamation concernant la même émission.

**RTS Un, 19:30** du 3 décembre 2013

La société réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. Elle a également mis en avant une atteinte aux droits de la personnalité.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait la réclamante. Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 20 mars 2014.

La réclamante a estimé avoir obtenu un espace de dialogue constructif. La médiation a abouti.

**RTS Un, 19:30** du 6 décembre 2013

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV par rapport à un sujet qui le concernait ainsi que la violation de certains devoirs des journalistes. Il a également fait état d'atteintes à son honneur, tant sur le plan civil que pénal.

Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 16 avril 2014, mais elle a été interrompue en raison du fait que le réclamant ne donnait pas d'information claire sur l'existence ou non du dépôt d'une plainte pénale à l'encontre de la RTS. La médiation n'a pas abouti.

*Nota bene:* Le réclamant a poursuivi ses démarches par une plainte à l'AIEP en date du 28 mai. Sa plainte a été rejetée par 5 voix contre 4. A la fin 2014, seul le dispositif de la décision de l'AIEP est connu. La décision motivée sera communiquée en 2015.

**RTS Deux, Histoire Vivante** du 15 décembre 2013, documentaire « Nucléaire. Exception française ».

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait le réclamant, une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 3 avril 2014, mais la médiation n'a pas abouti à un accord.

## 2. Réclamations déposées et clôturées en 2014 (13)

### **RTS Un, 19:30** du 26 janvier 2014, sujet d'actualités sur l'Ukraine

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait le réclamant. Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 15 mars 2014.

Le réclamant a estimé avoir obtenu un espace de dialogue constructif et avoir reçu des explications qui ont répondu à la plupart de ses attentes. La médiation a abouti.

### **RTS La Première, Journal du matin** du 19 février 2014

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait le réclamant. Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 6 mai 2014. Les parties ont trouvé un accord.

### **RTS Un, 19:30** du 14 mars 2014

La réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV par rapport à un sujet qui la concernait.

Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 20 mai 2014 et un accord a été trouvé.

### **RTS Un, Zone d'ombre** du 26 mars 2014

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

La RTS a fourni un courrier explicatif au réclamant, mais le réclamant ne s'est pas manifesté par rapport au contenu de ce courrier.

### **RTS Un, Temps Présent** du 24 avril 2014, reportage « Drogue, la fin de la prohibition ».

Les réclamantes (trois associations dont un parti politique) ont invoqué le non-respect de la dignité humaine et de la moralité protégées par l'art. 4 al. 1 LRTV ainsi qu'une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. L'art. 5 LRTV a aussi été mentionné, car le reportage est selon les réclamantes préjudiciable aux mineurs.

Un premier courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait les réclamantes. Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 23 septembre. Un accord n'a toutefois pas été trouvé.

*Nota bene*: Les réclamantes ont poursuivi leurs démarches par le dépôt d'une plainte auprès de l'AIEP en date du 3 novembre.

**RTS Un, 19:30** du 14 mars au 31 mai, séquences consacrées à la crise ukrainienne.

Le réclamant a analysé le traitement par la RTS de la crise ukrainienne dans *Le 19:30* sur la période indiquée et en a conclu à une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV ainsi qu'une violation du principe du reflet équitable de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV.

Le courrier explicatif de la RTS n'a pas satisfait le réclamant. La médiation n'a pas abouti.

*Nota bene*: Le réclamant a poursuivi ses démarches par le dépôt d'une plainte auprès de l'AIEP en date du 27 octobre 2014.

**RTS Un, Infrarouge** du 17 mars 2014 sur la problématique des orphelins suisses placés.

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

Une rencontre a été organisée hors présence du médiateur. Le réclamant a été satisfait. La médiation a abouti.

**RTS Un, 19:30 et TTC** du 21 mai 2014

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, notamment sous l'angle de la diligence, la véracité et la présomption d'innocence. Il a également invoqué une violation de ses droits de la personnalité.

Le réclamant était représenté par un avocat.

En raison des procédures pénales engagées par le réclamant à l'encontre de la RTS, l'Organe de médiation a estimé que la médiation ne pouvait pas être menée. La médiation n'a pas abouti.

**RTS Un, 12:45** du 7 juillet, reportage consacré au conflit israélo-palestinien

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, notamment sous l'angle de l'objectivité.

La RTS a adressé un courrier explicatif au réclamant qui a estimé que le point de vue de la RTS était trop divergent du sien. La médiation n'a pas abouti.

**RTS Un, 19:30** du 12 juillet 2014, reportage consacré à la situation dans la bande de Gaza

La réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, en ce sens que le titre utilisé « La bande de Gaza est toujours sous les tirs d'Israël et compte plus de 100 morts depuis mardi » aurait manqué d'objectivité.

La réclamante a reçu un courrier explicatif de la RTS, mais ne s'est plus manifestée suite à ce courrier.

**RTS Un, 19:30** du 15 juillet 2014, reportage « Pierre Krähenbühl, commissaire général de l'UNRWA, s'est rendu à Gaza »

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

La RTS a adressé un courrier explicatif, mais le réclamant s'est déclaré insatisfait. La médiation n'a pas abouti.

**RTS Un, 19:30** du 28 octobre 2014, reportage « Le Conseil national empoigne le débat sur l'énergie »

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV.

La RTS a adressé un courrier explicatif, mais le réclamant s'est déclaré insatisfait. La médiation n'a pas abouti.

**RTS La Première, Forum** du 5 juillet 2014

La réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV par rapport à un reportage qui la concernait et a reproché à la RTS de ne lui avoir pas donné l'occasion de s'exprimer.

Une séance de médiation a eu lieu en présence des parties le 27 novembre et un accord a été trouvé.

### 3. Réclamations déposées en 2014 et toujours en cours de traitement (2)

**RTS Un, Mise au point** du 7 décembre 2014, reportage « la Russie sous sanctions », Interview de M. Arnaud Dotézac.

Cette émission a fait l'objet de **deux** réclamations, l'une déposée par une association, l'autre par un particulier. Les griefs sont les mêmes: 1. la légitimité de la personne interviewée est mise en cause et 2. une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV est invoquée.

Un processus de médiation par voie écrite est en cours.

## V. Conclusion

Après seulement deux mois d'activité et en consultant les dossiers traités par mes prédécesseurs en 2014, je constate que le public est très attaché à ce que les sujets traités soient présentés de façon non seulement précise, mais également nuancée. De plus, les réclamants prennent dans la majorité des cas le temps de développer leurs griefs.

Du côté de la RTS, les diverses personnes sollicitées fournissent des explications circonstanciées et sont à même de reconnaître leurs manquements quand il y a lieu. Tout en préservant leur liberté rédactionnelle quant aux choix des sujets et la façon de les traiter, elles gardent l'esprit ouvert aux suggestions des réclamants.

Cette attitude de part et d'autre doit être relevée car, dans le cadre informel du processus de médiation, ce qui compte, en dehors de l'existence d'un accord ou non, c'est que le réclamant reçoive de la RTS des explications adéquates suite aux doléances qu'il a pris la peine d'exprimer. Il est important que des échanges constructifs aient lieu entre la RTS et ses auditeurs/télespectateurs dans l'optique d'un service public de qualité, proche de ses destinataires.

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 6. Rapport de la RTS sur la Qualité et le service public

par **Isabelle BINGGELI** | *Déléguée de la RTS au suivi de la qualité*

### Préambule

Une qualité perçue et reconnue par le public, c'est une priorité absolue pour la RTS au moment où s'engage le débat sur le service public et la légitimité de la redevance. A la RTS, la gestion de la qualité complète le suivi éditorial quotidien, opéré par les responsables hiérarchiques. De fait, un processus qualité ressemble à un zoom arrière, une large évaluation qui permet de remettre une émission ou une tranche de programme dans son contexte et son évolution. Le rôle de la déléguée qualité à la RTS est en particulier de rappeler aux producteurs de contenus que la qualité n'est pas uniquement un article de la loi et de la concession, ni seulement un slogan mais bien une valeur, une attention au quotidien, un processus permanent au service du public. La déléguée qualité observe, questionne, compare, nourrit la discussion. Ensemble, nous cherchons à dégager les forces, les faiblesses et les améliorations possibles d'une émission, d'une tranche de programme ou d'un projet éditorial transmédiés.

La qualité est un langage commun que nous cherchons à développer et à partager avec les publics de la RTS.

Pour pouvoir travailler de manière indépendante par rapport aux Programmes, à l'Actualité ou au Multimédia, et pour garantir au « système qualité » un rôle transversal, le suivi de la qualité à la RTS dépend du département des Affaires Générales.

### 1. Examen de la qualité : méthodologie

A la RTS, parallèlement à l'activité éditoriale, nous nous concentrons en particulier sur les « Bilans qualité » qui sont la synthèse de nos réflexions et mesures d'améliorations proposées à chacune de nos rencontres. Le « Bilan qualité » est un outil professionnel commode et fonctionnant bien, avec lequel nous sensibilisons chacun à la nécessité de la qualité dans notre offre de programme.

Ces « Bilans qualité » sont focalisés en priorité sur La Première en radio et en TV sur RTS Un. Ils concernent donc des émissions fortement exposées au public.

Le Bilan est fondé en priorité sur les valeurs qui nous unissent, soit les exigences éditoriales de la Concession (crédibilité, pertinence, sens des responsabilités et professionnalisme journalistique) et les valeurs de la RTS (ouverture, créativité, proximité, indépendance et responsabilité).

Lorsque nous faisons un « Bilan qualité », il y a autour de la table une équipe transversale composée de la ligne hiérarchique et opérationnelle, soit le producteur, le rédacteur en chef, le chef d'antenne en radio, le réalisateur en tv, le directeur des Programmes ou de l'Actualité, la déléguée au suivi de la qualité et le responsable d'Etudes et audience.

- Dans les situations de fort enjeu programmatique, nous menons une étude qualitative en amont (en partenariat avec Etudes et Audience). Ceci dans le but de connaître

le point de vue et les attentes du public de la RTS grâce à une évaluation réalisée par un institut indépendant. Ces démarches qualitatives sont très importantes car les attentes du public face aux contenus de la RTS sont formulées parfois de façon maladroite, mais toujours de manière franche. C'est un élément essentiel pour créer ou faire évoluer des programmes.

- Nous prenons connaissance des données quantitatives des audiences qui donnent aussi toute une série d'informations sur les attentes du public.
- Enfin, nous menons un tour d'horizon professionnel à partir d'un questionnaire type, le «Bilan qualité», que nous utilisons pour toutes les émissions de la RTS.

## 2. Mesures qualitatives prises en 2014

Neuf «Bilans qualité» ont été réalisés en 2014 : cinq émissions radios ont été évaluées, trois émissions tv et une offre transversale, *Le Kiosque à musiques*. En voici un résumé succinct, les mesures sont citées ici à titre d'exemples.

### En radio :

- **Le Journal du matin.** Cette tranche Actualité se distingue par sa qualité reconnue tant à l'interne que par le public. Elle incarne parfaitement le mandat de service public : *Le Journal du matin* écouté par presque la moitié des Romands, est pour eux le premier contact quotidien avec l'information.

*Le Journal du matin* est une référence en Suisse romande. En effet, la rédaction Actualité radio recherche constamment des angles originaux, elle a la volonté de faire évoluer l'information, de l'analyser, de la décrypter, d'apporter autant que faire se peut un supplément d'intelligence.

Nous avons arrêté plusieurs mesures (dans un «Bilan qualité» chaque mesure est accompagnée d'un délai – certaines d'entre elles sont donc d'ores et déjà réglées – et du nom du responsable de sa mise en œuvre). Parmi ces mesures : l'apport de respirations intelligentes grâce au renouvellement continu des séquences ou l'amélioration des services de base (déplacements, inforoute, météo...)

- Autre grand rendez-vous de l'actualité radio analysé : **Forum** (le «Bilan qualité» a eu lieu en février 2014, avant le changement complet de l'équipe à la rentrée 2014).

Cette émission, très appréciée des auditeurs, s'adresse à deux publics-cibles : d'un côté les décideurs et les politiques (public relativement élitaires) et de l'autre, le grand public qui se sent pour ainsi dire valorisé d'écouter une émission qui semble compter pour les décideurs et les politiques.

Au fil des années, *Forum* a réussi à faire exister des personnalités politiques suisses et à les rapprocher du public. En développant le débat tous les jours, *Forum* est devenu un rendez-vous attractif, voire incontournable, qui participe de manière très active à la formation de

l'opinion. Cette émission qui cherche à capter les grands sujets d'actualité de la journée évolue tous les deux à trois ans en fonction principalement de l'évolution professionnelle de l'équipe.

Parmi les mesures proposées: des sujets mieux remis en contexte, davantage de clés de lecture pour que les auditeurs soient capables, mieux encore, de se faire leur propre opinion et aller vers plus de décryptages en encourageant certains journalistes à endosser la posture d' « experts maison », quitte à être comparés et contredits par des experts venus d'autres milieux.

- **Paradiso.** Même si l'émission *Paradiso* (19h-20h lu-ve sur La Première) s'adresse d'abord à un public curieux, un public de « niche », pourrait-on dire, cette émission correspond bien à l'attente des auditeurs de La Première car elle est perçue d'abord comme une émission parlée, sur une chaîne parlée. C'est-à-dire que la carrière de l'interviewé, ses propos, ses anecdotes permettent d'aller à sa découverte. C'est la part de proximité entre l'auditeur et l'émission, au-delà de considérations musicales pures.

Parmi les mesures: une mesure formelle concernant le débit, parfois trop rapide, de l'animateur; une mesure plus journalistique insistant sur la hiérarchisation des sujets et une question plus stratégique: l'émission *Paradiso* ne doit-elle pas être une émission charnière entre Couleur 3 et La Première qui permettrait un rajeunissement ou un renouvellement partiel de la chaîne généraliste? *Paradiso* deviendrait alors une émission trait d'union, plus « pédagogique » entre les générations (permettre au public plus âgé de se tenir au courant de ce qui se fait aujourd'hui en matière musicale et par là-même d'attirer de plus jeunes auditeurs).

- **Prise de terre.** L'auditeur apprend beaucoup en écoutant ce magazine traitant de la thématique de l'environnement. De fait, *Prise de terre* traite des enjeux écologiques, des aspects scientifiques, économiques, sociaux en lien évidemment avec l'environnement. Avec le risque d'aborder des sujets parfois trop complexes qui exigeraient des forces journalistiques supplémentaires. Ces thématiques pourraient être traitées un peu plus à travers le reportage, une forme parfaitement adaptée au samedi matin en radio.

Parmi les mesures: évolution de la séquence d'ouverture « La Grenouille » tout en conservant une séquence actualité (revue de presse ou autre chose) dans ce magazine de l'environnement et s'appuyer sur le traitement de plus d'expériences positives, d'initiatives citoyennes, de sujets touchant plus spécifiquement à l'architecture, à l'urbanisme ou à l'aménagement du territoire.

- **Le Journal du dimanche.** Même si *Le Journal du dimanche* est très apprécié des plus âgés, cette émission est susceptible de rassembler le plus large public le dimanche matin, car elle est proche des auditeurs, chaleureuse, avec des sujets « positifs » et correspondent bien au dimanche matin (loisirs).

Parmi les mesures: éviter la confusion des genres entre l'animatrice et les experts-matière (chacun doit bien rester dans son rôle); imaginer une évolution pour «Monsieur Vétérinaire» et repenser le titre de l'émission: *Le Journal du dimanche* est particulièrement peu approprié dans la mesure où nous ne sommes pas dans un journal d'information, comme la semaine, mais bien dans une émission de détente et de service.

#### En TV:

- **La Puce à l'Oreille.** Parler de la culture sur une télévision généraliste est un défi complexe. *La Puce à l'Oreille* ne cherche pas à faire le spectacle, cette émission est au service de la culture dans une forme de talk-show itinérant qui ancre bien la RTS en Suisse romande. Elle se fonde dans le décor et plonge les téléspectateurs dans l'événement culturel.

Parmi les mesures: l'amélioration de la partie «servicielle» de l'agenda culturel (exercice relativement ingrat dans sa forme mais exigeant dans la précision et la pertinence des événements choisis); d'un point de vue journalistique, oser la critique en direct face aux artistes: la culture est une matière adulte, il n'y a aucune raison de gommer les aspérités en matière culturelle. Dans cet exercice, mieux valoriser les experts-matière, les chroniqueurs d'Espace 2, pour permettre d'apporter encore plus de clés de compréhension et de critique argumentée; couvrir, de cas en cas, la Suisse alémanique (Berne, Bâle ou Zurich) afin de faire goûter à d'autres saveurs culturelles suisses.

- **Infrarouge.** Emission hebdomadaire de débat en public sur des sujets d'actualité, en général politique. Il convient de relever le très grand attachement du public à *Infrarouge*. Le plus important pour cette émission est sa dimension citoyenne et démocratique dans la mesure où elle permet au public de se forger une opinion, notamment mais pas seulement, avant les votations et les élections.

Parmi les mesures et pour continuer à développer le débat à la RTS TV: réflexion à mener sur la scénarisation du débat. En amont présenter les données, les enjeux du débat (comment documenter avant de débattre?) et en aval, développer un élément conclusif permettant aux téléspectateurs d'intégrer ce qu'ils ont vu et entendu, afin qu'ils puissent prolonger la réflexion, esquisser des solutions et ainsi se forger leur propre opinion; développement d'une plate-forme interactive sur le web et les réseaux sociaux, adaptée aux différents supports mobiles.

- **Specimen.** Ce magazine périodique (5x/an) s'intéresse aux questions de «psychologie sociale» à travers l'étude des comportements humains. Les analyses tant quantitatives que qualitatives révèlent une marge de progression importante du point de vue de l'identité de l'émission et de sa notoriété. La marque, elle-même a encore un important potentiel de développement.

La production de l'émission, changée en 2014, prend plus de risques du point de vue de l'écriture et de l'audace en général. Il y a certainement un point d'équilibre à trouver entre l'hyper-simplification et le miroir d'intelligence que proposent les universitaires.

Les principales mesures visent à permettre à l'émission de se renouveler suffisamment (y compris dans sa scénarisation) pour pouvoir être diffusée plus régulièrement.

- **Le kiosque à musiques.** Difficulté de traiter dans le même « Bilan qualité » deux émissions qui portent certes le même nom mais ont une histoire bien différente et un volume de public très distinct aussi : tant en TV nous sommes dans une émission de « niche », tant en radio, *Le Kiosque à musiques* demeure une balise de la grille de La Première.

En radio comme en TV, une dominante : le public apprécie les musiques, gaies, entraînantes, joyeuses, vibrantes et enthousiastes.

Grâce à l'émission télévisuelle, les groupes peuvent disposer d'images de leur prestation et les régions traversées sont valorisées à travers la découverte de leurs richesses géographiques et culturelles.

A relever que *Le Kiosque à musiques* est l'une des émissions de la RTS qui franchit le plus souvent les frontières régionales pour faire entendre les groupes de musiques populaires de la Suisse alémanique, des Grisons ou du Tessin.

Parmi les mesures : la définition plus précise de l'esprit de complémentarité radio-tv ; la mise en ligne plus rapide, le jour même, des photos de l'événement et améliorer encore la communication extérieure du *Kiosque à Musiques*.

### 3. Formation de base et formation continue : les faits

Les formations suivies par les collaborateurs des métiers éditoriaux sont une fois de plus en nette augmentation en 2014. 1'515 personnes\* ont suivi 183'551 heures de formation, soit plus du double qu'en 2013. Ce résultat est conjoncturel et s'explique en particulier par le déploiement de nouveaux outils de production à la radio et en télévision, ainsi que par le lancement du nouveau studio image de l'Actualité TV. Par ailleurs, la RTS a accru ses efforts du côté de la relève dans les métiers de l'éditorial avec 23 stagiaires journalistes, animateurs et réalisateurs en totale immersion au sein des rédactions.

	2012	2013	2014
Nombre de collaborateurs Actu-Programme formés	1'475	1'329	<b>1'515</b>
Nombre d'heures Actu-Programme (total)	41'634	59'800	<b>183'551</b>
Nombre d'heures de formation continue	20'034	33'400	<b>143'071</b>
Nombre d'heures de formation initiale (stages)	21'600	26'400	<b>40'480</b>

\* Un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois

#### 4. Bilan qualitatif des contenus transversaux

Plusieurs projets transversaux se sont déroulés en 2014. Nous pouvons citer «Les 1500 ans de l'abbaye de Saint-Maurice», opération qui s'est déroulée durant la grille des fêtes, ou en septembre dernier l'événement Air14 à Payerne qui a impliqué les trois médias de la RTS.

A relever la qualité et l'originalité de deux projets transversaux, produits par la rédaction Société:

- Dans la semaine du 11 juin 2014, l'opération spéciale «Du sang» a été le fruit d'une collaboration entre les émissions radio *CQFD* et *On en parle* et l'émission TV *36.9°*.
- En octobre 2014, la grande opération «Vieillir demain: le boom des seniors» a multiplié les approches sur tous les médias de la RTS. Par exemple et notamment en tv, un *Temps Présent* prenait le temps de comprendre ceux qui vivent avec la maladie d'Alzheimer, tandis que sur La Première, entre autres, l'émission *Vacarme* proposait durant une semaine cinq reportages autour de la question: «Mon corps vieillit, je l'accepte ou le refuse?» et sur cette même chaîne, l'auditeur découvrait un *CQFD* abordant la thématique de la domotique ou comment améliorer les conditions de vie de personnes âgées à la maison. Dans le même temps, RTS.ch dédiait un dossier multimédia à cette opération très actuelle: [www.rts.ch/dossiers/2014/vieillir-demain/](http://www.rts.ch/dossiers/2014/vieillir-demain/)

#### 5. Bilan des contentieux

##### A) Le comité déontologique

- Suite à ce qu'on a appelé «l'affaire Rocchi», le Comité déontologique a organisé un atelier sur la protection des sources en juin 2014.
- Ce même comité a également échangé sur la problématique du droit à l'oubli sur internet, suite à diverses demandes adressées à la RTS et à la décision européenne rendue contre Google.
- 2014 fut aussi l'heure des questions pour le Comité déontologique qui souhaite préciser son fonctionnement au sein de la RTS. Une délégation de deux personnes s'est d'ailleurs rendue à la BBC début 2015. Objectifs de cette rencontre: s'informer sur la mission, l'organisation et le fonctionnement de l'Editorial Standards Committee de la BBC.

## B) L'aspect juridique

Pour permettre une vision longitudinale du point de vue du droit et offrir aussi une appréciation qualitative de l'offre, voici les décisions rendues en 2012, 2013 et 2014 concernant des émissions de la RTS.

A relever l'inflation constante des procédures contre la RTS, qui sont très majoritairement réglées en médiation ou déboutées au niveau de l'AIEP et des tribunaux. Cette hausse importante de requêtes est liée aux enquêtes menées par nos rédactions (par exemple l'affaire Giroud) et à des conflits en cours (entre autres les conflits syrien, ukrainien...), puisque les représentants des différentes parties estiment que le traitement de la RTS est trop défavorable à leur point de vue.

	Plaintes/requêtes admises	Plaintes/requêtes rejetées/classées
<b>2012</b>	<u>AIEP</u> Plainte admise contre un sujet du 19:30 concernant le projet de Musée Chaplin (violation du principe de présentation fidèle des événements : audition des personnes faisant l'objet de reproches graves)	<u>Conseil suisse de la presse</u> Rejet d'une plainte formée contre l'émission <i>Tango</i> de la RTS.
	<u>AIEP</u> Plainte admise contre un sujet du 19:30 consacré au NIFFF (rétrospective du cinéma gore). Recours de la SSR rejeté 2012 par le Tribunal fédéral (protection des mineurs, avertissement en cas de diffusion d'images violentes).	<u>Procédure civile</u> Rejet d'une requête en mesures provisionnelles formée par Marc-Etienne Berdoz S.A. contre une émission d'ABE.
		<u>AIEP</u> Rejet de la plainte formée par Tamoil concernant une émission diffusée par MAP (non entrée en matière). Décision confirmée en 2013 par le Tribunal fédéral.
<b>2013</b>		<u>AIEP</u> Rejet de deux plaintes formées contre un reportage de MAP et un sujet du 19:30 consacrés à la Méthode Grinberg.
		<u>Procédure civile</u> Rejet d'une action en protection de la personnalité concernant un reportage du 19:30 consacré au projet de Musée Chaplin. Recours pendant devant la Chambre d'appel.

	Plaintes/requêtes admises	Plaintes/requêtes rejetées/classées
2014	<p><u>AIEP</u> Plainte admise concernant la rubrique «L'invité de la rédaction» diffusée dans le Journal du matin de RTS la Première le 18.04.2013. L'AIEP a considéré que cette rubrique ainsi que les deux annonces de titres qui l'ont précédées concernant le conflit en Syrie ont violé le principe de la présentation fidèle des événements de l'art. 4 al. 2 LRTV (le journaliste annonce, de manière péremptoire et sans réserve, que des armes chimiques ont été utilisées par le régime syrien).</p>	<p><u>AIEP</u> Rejet de deux plaintes concernant l'émission <i>Plein le Poste</i> du 27.11.2013, chronique «Paire de baffles» (Couleur 3).</p>
		<p><u>AIEP</u> Rejet d'une plainte contre <i>L'Agence</i> du 01.12.2013 (RTS La 1ère), chanson «Le paysan oberlandais».</p>
		<p><u>AIEP</u> Rejet d'une plainte dans l'affaire Giroud – reportage diffusé dans <i>Le 19:30</i> le 06.12.2013 (les considérants écrits n'ont à ce jour pas encore été communiqués par l'AIEP).</p>
		<p><u>Procédure civile</u> Rejet de 2 procédures (mesures provisionnelles) concernant l'affaire Giroud (<i>19:30</i> et <i>TTC</i>)</p>
		<p><u>Procédure civile</u> Rejet d'une procédure (mesures provisionnelles) concernant la Pizzeria Luigia dans <i>ABE</i> (facturation de l'eau du robinet)</p>
		<p><u>Procédure civile</u> Rejet d'une procédure civile en Hollande intentée par la Méthode Grinberg contre un reportage de <i>Mise au point</i>.</p>

## 6. Musique suisse

La RTS continue à défendre les artistes suisses à travers la diffusion de titres musicaux, d'émissions spéciales et de nombreux sujets rédactionnels. Suite à la charte de la musique suisse signée il y a dix ans, la programmation musicale quotidienne d'artistes suisses est inscrite dans les chartes musicales des différentes radios de la RTS.

Le volume de musique suisse ne peut pas être mesuré de façon exhaustive ou mécanique. On procède à un sondage sur une semaine donnée (en l'occurrence celle du 11 au 17 août 2014). La légère baisse de certaines des radios peut s'expliquer surtout par le choix de cette semaine type qui correspond à des ruptures de grille et à une programmation plus dépendante d'évènements extérieurs, notamment les festivals musicaux.

Cette semaine de test n'est guère représentative du travail quotidien des programmeurs qui choisissent de programmer des artistes suisses, avec une grande diversité, des chanteurs reconnus aux artistes inconnus du grand public.

Ces musiciens suisses sont diffusés à toutes les heures de la journée au même titre qu'un artiste international.

Avec la démocratisation de la production musicale et l'accès direct de l'artiste aux consommateurs, on entend de plus en plus de musiciens sur de multiples plateformes. Par les choix de ses programmeurs, la RTS met en avant une sélection d'artistes permettant ainsi de valoriser une production musicale suisse de qualité.

2014: (semaine test du 11 au 17 août 2014)

Chaînes radio	2013	2014	Tendance
La Première	18,33%	14,45%	↓
Espace 2	15,61%	12,74%	↓
Couleur 3	19,27%	16,02%	↓
Option Musique	14,20%	14,61%	↑

Pourcentages calculés sur 168 heures (24h/24h).

A noter l'effort particulier que réalise Option Musique qui a diffusé, en 2014, 38 titres de chanteurs suisses quotidiennement. Ceci n'apparaît guère dans le chiffre global dans la mesure où Option Musique diffuse beaucoup plus de titres musicaux chaque jour que les autres chaînes radio de la RTS.

Moyenne  
janvier-décembre

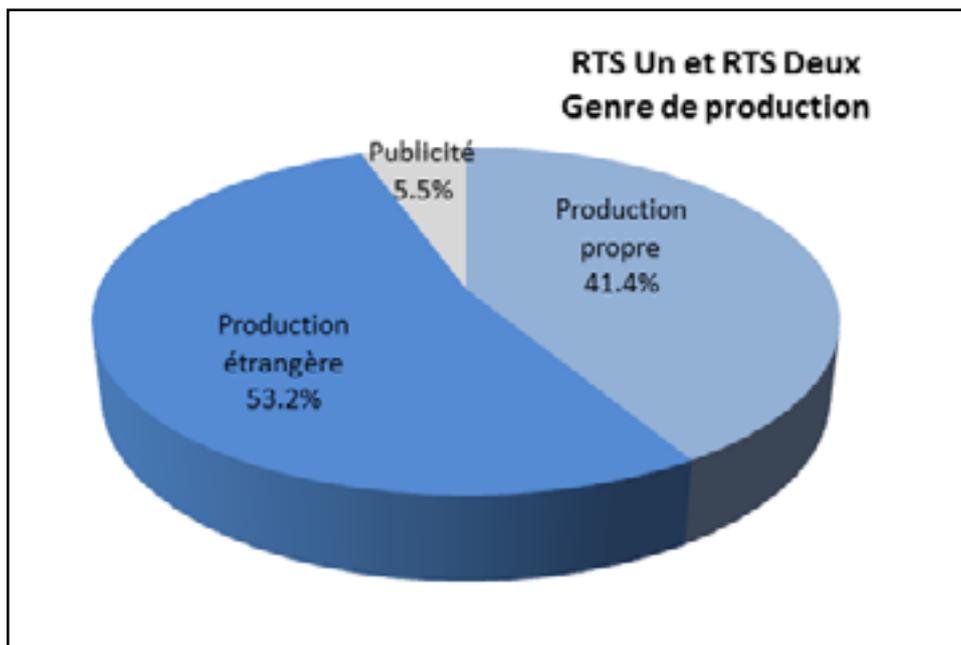
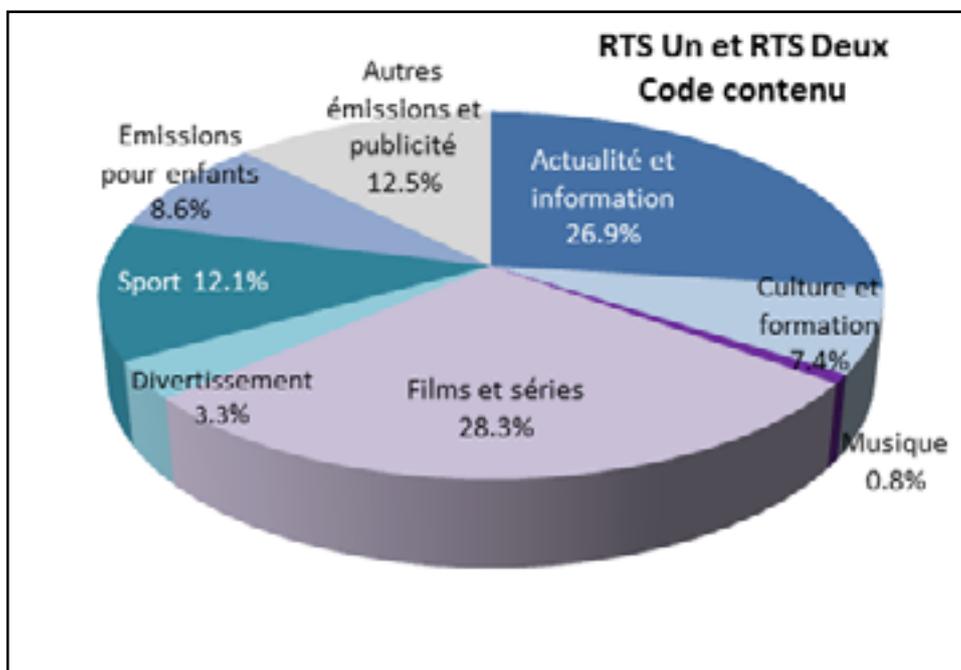
## 8. Les chiffres-clés

### Audiences RTS

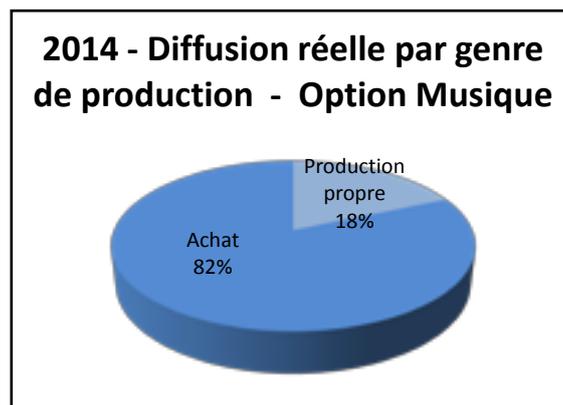
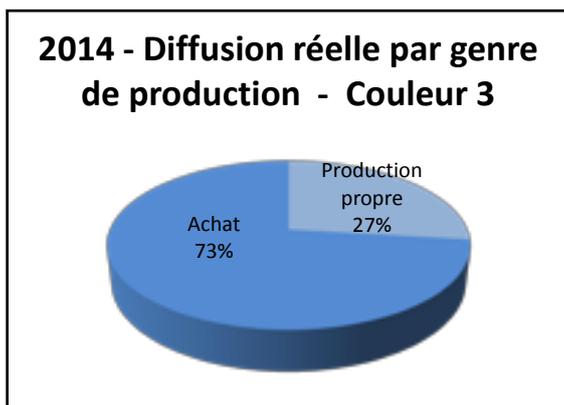
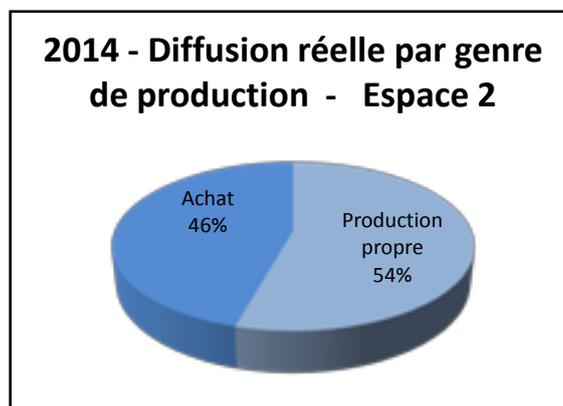
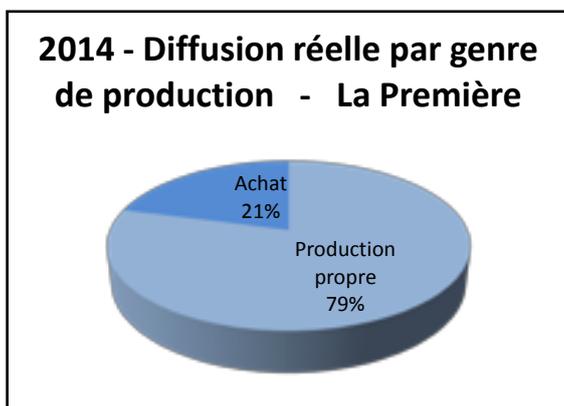
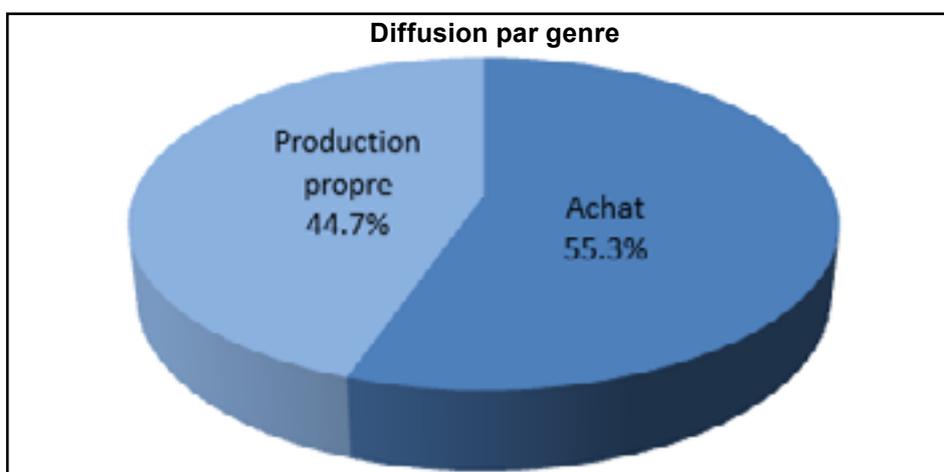
TÉLÉVISION			2013	2014
Pénétration quotidienne (%)	RTS Télévision	<i>direct + rattr 7j.</i>	48.0	48.1
Utilisation minutes	RTS Télévision	<i>direct + rattr 7j.</i>	41	42
<b>Part de marché 24h</b> <i>direct + rattr 2h mat.</i>				
RTS Télévision	%		28.9	29.2
RTS Un	%		22.2	20.4
RTS Deux	%		6.7	8.8
<b>Part de marché 18-23h</b>				
<i>Objectif 2014 RTS: 35 %</i>				
RTS Télévision	%		35.0	35.3
RTS Un	%		28.4	26.7
RTS Deux	%		6.4	8.7
RADIO				
Pénétration quot. (%)	RTS Radio	<i>(seuil 20 sec.)</i>	50.7	49.4
Part de marché (%) 24h, y.c. DAB/ DAB+/Streaming	RTS Radio		56.7	57.0
La Première	%		37.9	38.2
Espace 2	%		2.7	2.5
Couleur 3	%		7.5	6.9
Option Musique	%		8.7	9.4
Fréquentation internet (toutes les valeurs sont en milliers)				
Visites quotidiennes site RTS.ch + apps			258	327
Visites quotidiennes apps uniquement			41	76
Démarrages quotidiens audio/ vidéo RTS.ch			194	194

Diffusion 2014 (TV et Radio : productions originales y.c. multidiffusions)

### TELEVISION



## RADIO



## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 7. Rapport du Comité régional en matière de programmes et de qualité

par **Jean-François ROTH** | *Président RTSR*

Lors de sa séance du 5 février 2014, le Comité régional a une nouvelle fois fixé les concepts de programme (2015-2018) sur la base des propositions de la RTS et a adopté la répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme pour 2015.

Malgré la complexité de la méthode d'analyse et l'aridité du document proposé, la discussion avec la RTS s'est déroulée de manière ouverte et constructive.

Le Comité régional a adopté les concepts de programmes ainsi que l'allocation et la répartition des moyens entre les domaines et les chaînes tels qu'ils ont été proposés.

Il a salué le grand travail fourni par la RTS mais estime que la méthode proposée ne lui permet pas une vraie réflexion. Il a demandé que la forme du document proposé permette à l'avenir de voir l'évolution des valeurs d'une année à l'autre.

Il a également décidé de deux thématiques à approfondir lors du désormais traditionnel séminaire du Comité régional du mois d'août, à savoir d'une part la répartition entre parler et musique à la radio et d'autre part l'érosion des parts de marché des séries TV et la qualité des séries diffusées.

Le Conseil régional a pris acte de ces concepts de programme de la RTS lors de sa séance du 10 avril 2014.

Le 20 août 2014, le Comité régional RTSR et la direction RTS se sont réunis en séminaire pour examiner de manière approfondie les deux thèmes fixés en début d'année. Ses conclusions se résument ainsi :

### **1. La répartition entre parler et musique à la radio**

Le Comité régional a recommandé un repositionnement général du parler et de la musique sur Espace 2, en tenant compte de la volonté qui se dessine du côté de Swiss Classic de travailler à une programmation éditoriale.

### **2. L'érosion des parts de marché des séries TV et qualité des séries diffusées**

Le Comité régional est conscient qu'il est difficile de programmer des séries de qualité qui font de l'audience. Et donc, même si la programmation de certaines séries du dimanche soir n'est pas bonne pour l'image de la RTS, il est compréhensible que cette dernière privilégie, dans une certaine mesure, son bon positionnement en termes de parts de marché. Ceci d'autant plus que le public demandeur de séries à valeur ajoutée est plus souvent présent à 23 heures qu'à 21 heures.

Lors de ce séminaire, le Comité régional a également visité avec intérêt le nouveau studio Actu qui allait être inauguré quelques jours plus tard.

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité et la mise en œuvre du service public au Comité régional, résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse. Le Comité régional a accepté ce rapport le 19 mars 2014 et le Conseil régional en a pris acte le 10 avril 2014.

Le Comité régional constate avec satisfaction que la démarche «Qualité» est bien suivie et que des efforts importants sont fournis par la RTS pour assurer la qualité de ses programmes.



## ANNEXES

### La RTSR

**La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR)** est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

**La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes** (état mai 2015):  
Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (**SRT**) du canton de

#### Berne (SRT-BE)

Président: **Pierre-Yves Moeschler**  
(dès le 01.05.2015)

Rue du Stand 75a  
2502 Bienne  
[srtberne@rtsr.ch](mailto:srtberne@rtsr.ch)

#### Fribourg (SRT-FR)

Président: **Léon Gurtner**

Chemin des Lilas 2  
1700 Fribourg  
[srtfribourg@rtsr.ch](mailto:srtfribourg@rtsr.ch)

#### Genève (SRT-GE)

Président: **Pierre-André Berger**

Rue des Moraines 3  
1227 Carouge  
[srtgeneve@rtsr.ch](mailto:srtgeneve@rtsr.ch)

#### Jura (SRT-JU)

Président: **Jean-Jacques Plomb**

Sous-les-Pins 831  
2902 Fontenais  
[srtjura@rtsr.ch](mailto:srtjura@rtsr.ch)

#### Neuchâtel (SRT-NE)

Président: **Marc-Alain Langel**

Chemin de l'Ecluse 14  
2022 Bevaix  
[srtneuchatel@rtsr.ch](mailto:srtneuchatel@rtsr.ch)

#### Valais (SRT-VS)

Président: **Bernard Attinger**

Case postale 87  
1920 Martigny 1  
[srtvalais@rtsr.ch](mailto:srtvalais@rtsr.ch)

#### Vaud (SRT-VD)

Président: **Marc Oran**

Chemin en Moratoux 2  
1077 Servion  
[srtvaud@rtsr.ch](mailto:srtvaud@rtsr.ch)

## Le Conseil régional (état 2015)

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

### Délégués des SRT

BE:	Pierre-Yves Moeschler	1953	dès 01.05.15
	Françoise Steiner	1948	dès 22.04.09
FR:	Léon Gurtner	1951	dès 20.02.14
	Nicole Berger	1952	dès 01.02.08
GE:	Pierre-André Berger	1964	dès 01.01.10
	Jean-Philippe Terrier	1974	dès 01.04.08
JU:	Jean-Jacques Plomb	1945	dès 07.03.13
	Pierre Marquis	1944	dès 01.01.08
NE:	Marc-Alain Langel	1965	dès 01.12.10
	Florence Meyer	1964	dès 08.11.13
VS:	Bernard Attinger	1942	dès 12.03.09
	François Bonvin	1977	dès 01.01.12
VD:	Marc Oran	1953	dès 09.05.12
	Arlette Duval	1944	dès 14.05.14

### Délégués de gouvernements cantonaux

BE:	Philippe Perrenoud
FR:	Jean-Pierre Siggen
GE:	Anja Wyden Guelpa
JU:	Elisabeth Baume-Schneider
NE:	Alain Ribaux
VS:	André Mudry
VD:	Vincent Grandjean

### Délégués du Conseil du public

	Matthieu Béguelin	1978	dès 10.03.08
	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12

### Délégués des associations du personnel

SSM	Jean-Marc Juilland
ADC	Sylvie Lambelet

### Le président et les membres du Comité régional (voir ci-contre)

## Le Comité régional (état 2015)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

### Le Président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR

**Jean-François Roth**, Courtételle 1952 dès 01.07.07

### 4 membres désignés par le Conseil régional

**Mario Annoni**, La Neuveville (BE) 1954 dès 01.01.12

**Isabelle Brunner Wicht**, Villars-sur-Glâne (FR) 1961 dès 01.01.08

**Christian Mayor**, Monthey (VS) 1955 dès 01.01.12

**Jean Jacques Schwaab**, Lausanne (VD) 1948 (vice-président) dès 01.01.08

### 4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

**Thierry Béguin**, St-Blaise 1947 dès 01.05.08

**Eric Benjamin**, Genève 1955 dès 01.01.10

**Nathalie Falcone**, Esmonts 1965 dès 01.09.08

**Isabelle Graesslé**, Genève 1959 dès 09.05.12

Secrétaire générale: **Eliane Chappuis**

## Le Conseil du public RTSR (état 2015)

### Président

Matthieu Béguelin (NE) 1978 dès 01.01.12

### Membres désignés par les SRT

BE:	Lydia Flückiger-Gerber	1959	dès 01.01.10
	Françoise Steiner	1948	dès 12.11.07
	Svetlana-Claire Tadic*	1967	dès 2010
FR:	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.12
	Gérald Berger	1951	dès 25.11.13
	Marie-Hélène Zurkinden*	1949	dès 01.01.12
GE:	Pierre-André Berger	1964	dès 01.02.08
	Jean-Bernard Busset	1945	dès 01.04.08
	Claude Baumann*	1959	dès 25.06.12
JU:	Sandra Houlmann	1972	dès 01.04.08
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12
	Maryvonne Schindelholz*	1948	dès 01.06.10
NE:	Matthieu Béguelin	1978	dès 15.10.07
	François Borel	1948	dès 01.05.08
	Florence Meyer*	1964	dès 24.06.13
VS:	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Bernard Reist	1947	dès 01.01.15
	Bernard Attinger*	1942	dès 12.03.09
VD:	Pascal Dind	1956	dès 01.01.08
	Gérald Nicod	1946	dès 01.01.12
	Arlette Duval*	1944	dès le 02.11.09

### Membres délégués du Conseil régional

	Léon Gurtner	1951	dès 01.01.12
	Claude-Alain Kleiner	1951	dès 01.01.12
	Christine Oesch	1947	dès 01.01.12

\* membres suppléants

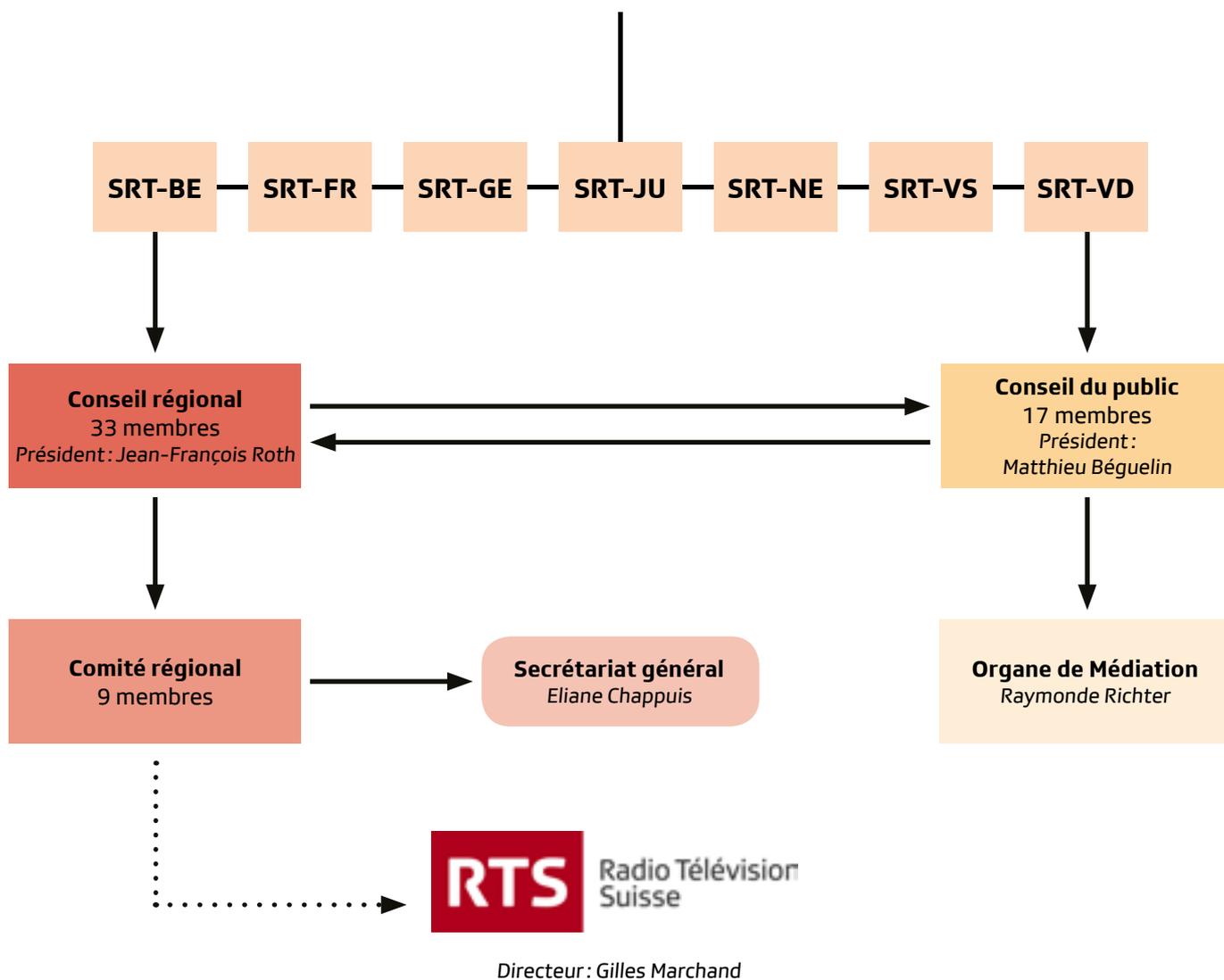
## L'Organe de Médiation (état 2015)

Raymonde Richter 1974  
Suppléante: Tania Casa Vonlanthen

## Organigramme RTSR 2015



Président : Jean-François Roth





AV. DU TEMPLE 40 — CP 78  
CH -1010 LAUSANNE  
SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH  
TÉL. +41 (0)58 236 69 75  
FAX +41 (0)58 236 19 76  
[WWW.RTSR.CH](http://WWW.RTSR.CH)